

RAPPORT AUX
ACTIONNAIRES

20
24

Résultats du deuxième trimestre

Pour le trimestre clos
le 30 juin 2024

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Rapport trimestriel aux actionnaires

Veillez vous reporter à la page 2 pour prendre connaissance des mises en garde au sujet des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS.

Il est possible d'obtenir des exemplaires du présent rapport en se rendant à l'adresse www.greatwestlifeco.com ou en communiquant avec le Service du secrétariat général au 204 946-4388.

RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

Résultats pour le semestre allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes en date du 30 juin 2024 ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue aujourd'hui.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2024.

Principaux points saillants financiers

	Trimestre			Cumul annuel	
	T2 2024	T1 2024	T2 2023	2024	2023
Bénéfice fondamental ^{1, 4}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Bénéfice net	1 005 \$	960 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$
Bénéfice fondamental par action ^{2, 4}	1,11 \$	1,05 \$	0,99 \$	2,16 \$	1,87 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	1,08 \$	1,10 \$	0,61 \$	2,18 \$	1,27 \$
Bénéfice net par action	1,08 \$	1,03 \$	0,53 \$	2,11 \$	1,17 \$
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 3, 4}	17,2 %	17,0 %	15,9 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ³	16,2 %	14,6 %	12,2 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

⁴ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024.

Le bénéfice fondamental¹ record de 1 038 M\$, ou 1,11 \$ par action ordinaire, qui représente une hausse de 13 % par rapport à 920 M\$ à l'exercice précédent reflète la croissance avant impôt dans tous les secteurs, qui découle des résultats favorables enregistrés au chapitre des produits collectifs au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, de la hausse des honoraires nets découlant de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, de la réalisation de synergies en matière de charges, de la croissance interne des activités et de la hausse du bénéfice relatif au surplus en raison de l'augmentation des taux d'intérêt. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les incidences liées au crédit et par la baisse du bénéfice relatif à l'écart au sein de l'exploitation américaine, par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis et par la hausse du taux d'imposition effectif au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques à la suite de la mise en œuvre des lois sur l'impôt minimum mondial (IMM).

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de 1 005 M\$, ou 1,08 \$ par action ordinaire, comparativement à 569 M\$ à l'exercice précédent, reflète la meilleure expérience sur le marché attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'amélioration des résultats au chapitre des actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ainsi que la diminution des charges liées aux initiatives de transformation des activités principalement au sein de l'exploitation européenne et pour Empower. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprenaient des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées de 121 M\$ découlant du rééquilibrage des actifs non récurrent au sein de l'exploitation européenne.

Faits saillants

- Bénéfice fondamental record pour un quatrième trimestre consécutif :
 - Solide croissance du bénéfice fondamental dans tous nos secteurs.
 - Le bénéfice fondamental et le bénéfice net ont tous deux dépassé 1 G\$.
 - Le rendement des capitaux propres fondamental se situe dans la partie supérieure de la fourchette de l'objectif à moyen terme.
 - De solides niveaux de capital réglementaire continuent d'offrir une souplesse considérable.
- La stratégie de croissance stimule l'essor des activités de gestion du patrimoine et de retraite :
 - Forte croissance de l'actif administré⁵ d'un exercice à l'autre de 40 % au sein de l'exploitation canadienne et de 16 % au sein de l'exploitation européenne.
 - Au sein de l'exploitation canadienne, nous continuons de réaliser des progrès en ce qui a trait à l'intégration des récentes acquisitions d'Investment Planning Counsel (IPC) et de Value Partners, qui ont fourni un apport de 250 M\$ aux entrées d'actifs nettes en 2024.
 - Croissance pour un sixième trimestre consécutif dans l'ensemble des facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne, marquée par la croissance des entrées liées aux produits d'épargne, de retraite et de placement seulement et par la croissance continue des souscriptions de produits de gestion du patrimoine.
 - Au sein d'Empower, solide croissance de l'actif administré d'un exercice à l'autre de 13 % dans l'unité Régimes à cotisations définies et de 21 % dans l'unité Gestion du patrimoine des particuliers.
- L'exploitation américaine est en voie de devenir le plus important secteur du portefeuille de la compagnie au cours de l'exercice⁶ :
 - L'exploitation américaine continue de présenter une croissance à deux chiffres du bénéfice de 19 %, ce qui est conforme à l'objectif communiqué en 2023.
 - La solide croissance du bénéfice s'est traduite par une hausse d'un exercice à l'autre de 1,9 % du rendement des capitaux propres fondamental et par une hausse de 2,9 % du rendement des capitaux propres – activités poursuivies pour l'exploitation américaine.
 - L'intégration de Prudential a été achevée au cours du deuxième trimestre de 2024. Les cibles de rétention ont été dépassées, et les synergies de coûts annualisées avant impôt attendues de 180 M\$ US ont été réalisées.
 - Les résultats d'Empower sont tributaires du rendement des marchés et des entrées nettes positives enregistrées par l'unité Gestion du patrimoine des particuliers.
 - La croissance interne est forte, grâce aux mandats remportés récemment dans le secteur public, ainsi que dans les marchés des régimes à cotisations définies de grande taille, de très grande taille et à but non lucratif.
- Investissements stratégiques pour renforcer et soutenir nos activités à long terme :
 - Des décisions de placement judicieuses favorisent la création de valeur à long terme.
 - AON et Irish Life Investment Managers ont lancé un fonds de transition énergétique de 500 M€.
 - Canada Life Asset Management (CLAM) a conclu sa première transaction immobilière en Allemagne.

⁵ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ Selon le pourcentage du bénéfice fondamental de 2024 représenté par l'exploitation américaine et en supposant que le bénéfice fondamental de l'exploitation américaine augmentera entre 15 % et 20 % par rapport à la période comparative de 2023, comme le prévoit l'objectif communiqué en 2023.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2024.

	Trimestre			Cumul annuel	
	T2 2024	T1 2024	T2 2023	2024	2023
Bénéfice fondamental par secteur^{7, 8}					
Exploitation canadienne	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Exploitation américaine	324	286	265	610	483
Exploitation européenne	206	197	180	403	358
Solutions de gestion du capital et des risques	190	195	203	385	360
Exploitation générale de Lifeco	(4)	(2)	(11)	(6)	(16)
Total du bénéfice fondamental ^{7, 8}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur					
Exploitation canadienne	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$
Exploitation américaine	274	233	161	507	331
Exploitation européenne	201	187	102	388	142
Solutions de gestion du capital et des risques	155	260	169	415	353
Exploitation générale de Lifeco	40	(2)	(11)	38	(24)
Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	–	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	–	44	–	44	–
Total du bénéfice net	1 005 \$	960 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$

⁷ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁸ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 322 M\$ et bénéfice net de 335 M\$ pour l'exploitation canadienne au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 39 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 322 M\$, ce qui reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie et la croissance interne au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant en partie de l'ajout d'IPC et de Value Partners, ainsi que les incidences fiscales favorables au cours du trimestre. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation découlant de la croissance des activités.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 236 M\$ US (324 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 200 M\$ US (274 M\$) pour l'exploitation américaine au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 38 M\$ US, ou 19 %, par rapport au deuxième trimestre de 2023, pour se chiffrer à 236 M\$ US, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, partiellement contrebalancée par les incidences de 29 M\$ US (40 M\$) sur le bénéfice liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux et par la baisse du bénéfice relatif à l'écart. Les résultats de la période considérée comprennent également un ajustement des honoraires lié au bénéfice de Prudential de 22 M\$ US (30 M\$) et des dividendes de 9 M\$ US (12 M\$) sur les actions de Franklin Templeton.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 206 M\$ et bénéfice net de 201 M\$ pour l'exploitation européenne au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 206 M\$, soit une augmentation de 26 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, par la hausse des honoraires et du bénéfice relatif au surplus et par la hausse de la MSC comptabilisée, facteurs contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande et la hausse de l'impôt entraînée par l'IMM.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 190 M\$ et bénéfice net de 155 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 190 M\$, soit une diminution de 13 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la croissance des produits structurés et la hausse des produits nets tirés des placements ayant été plus que contrebalancées par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis et la hausse de l'impôt entraînée par l'IMM. Compte non tenu de l'incidence de l'IMM de 24 M\$, le bénéfice fondamental a augmenté de 5 % par rapport au deuxième trimestre de 2023.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,555 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 27 septembre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 août 2024.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Le président et chef de la direction,



P.A. Mahon

Le 6 août 2024

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024

DATÉ DU 6 AOÛT 2024

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2023, avec le trimestre clos le 31 mars 2024 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2023, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables		Liquidités et gestion du capital	
2	Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	33	Liquidités
4	Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	35	Flux de trésorerie
		35	Engagements et obligations contractuelles
		36	Gestion et suffisance du capital
		37	Rendement des capitaux propres
		38	Notations
Résultats d'exploitation consolidés		Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle	
5	Points saillants financiers	38	Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
6	Faits nouveaux en 2024	38	Mesures d'exposition et de sensibilité
7	Bénéfice fondamental et bénéfice net		
11	Impôt		
12	Facteurs de valeur de Lifeco		
Résultats d'exploitation sectoriels		Méthodes comptables	
16	Exploitation canadienne	40	Normes internationales d'information financière
19	Exploitation américaine		
22	Exploitation européenne		
25	Solutions de gestion du capital et des risques		
26	Exploitation générale de Lifeco		
Situation financière consolidée		Autres renseignements	
28	Actif	40	Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
30	Passif	49	Glossaire
32	Structure du capital de Lifeco	52	Contrôles et procédures de communication de l'information
		52	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
		52	Transactions entre parties liées
		53	Renseignements financiers trimestriels
		54	Conversion des devises
		54	Renseignements supplémentaires

Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés résumés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion annuel et aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les chiffres pour le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi sur l'impôt minimum mondial avait été adoptée au Canada au premier trimestre de 2024. Le bénéfice fondamental a été présenté sur cette base pour l'exploitation européenne et pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'au niveau consolidé de Lifeco et par facteur de valeur. Se reporter à la rubrique Impôt du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), l'utilisation prévue des provisions pour restructuration, la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental de 15 % à 20 % pour Empower en 2024, la direction a supposé la réalisation des synergies relatives aux produits avant impôt de 20 M\$ US liées à l'acquisition de Prudential d'ici la fin de 2024, en plus de supposer que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie se rapportent aux objectifs, aux buts, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans la présente mise à jour sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs, les buts, les ambitions ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. Bien que la compagnie ait commencé à élaborer un plan de transition mondial relativement à ses objectifs de carboneutralité, elle n'a pas encore mis en place de plan de transition complet pour atteindre ces objectifs, et le calendrier de réalisation du plan est incertain. De plus, les données nécessaires pour définir le plan de la compagnie pour atteindre ces objectifs sont de faible qualité, ne sont pas disponibles ou sont différentes selon les secteurs visés par la compagnie. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans les documents déposés par la compagnie pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos objectifs liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos objectifs, buts, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif - bénéfice fondamental - détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental ^{1, 2}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ³	1 005	1 031	569	2 036	1 183
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 005	960	498	1 965	1 093
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 4}	1,11	1,05	0,99	2,16	1,87
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,08	1,10	0,61	2,18	1,27
Bénéfice net	1,08	1,03	0,53	2,11	1,17
Dividendes versés	0,555	0,555	0,520	1,110	1,040
Valeur comptable ³	25,36	24,74	23,22		
Rendement des capitaux propres fondamentaux ^{2, 4}	17,2 %	17,0 %	15,9 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ³	16,2 %	14,6 %	12,2 %		
Ratio de distribution fondamentaux ^{2, 4}	50,0 %	52,9 %	52,6 %		
Ratio de distribution ³	51,4 %	54,4 %	97,4 %		
Ratio de levier financier ⁵	29 %	30 %	31 %		
Total de l'actif selon les états financiers	749 562 \$	736 722 \$	690 003 \$		
Total de l'actif géré ¹	961 501	941 373	1 042 373		
Total de l'actif administré ¹	2 929 042	2 855 164	2 643 378		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 008 \$	13 047 \$	13 058 \$		
Total des capitaux propres	30 870 \$	30 239 \$	28 774 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁶	130 %	129 %	126 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Faits nouveaux en 2024

- Dans le cadre de la réforme fiscale internationale au titre du Pilier Deux, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis. Le 20 juin 2024, le Canada a adopté une loi sur l'IMM qui s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la compagnie exerce des activités importantes, notamment la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient déjà adopté des lois sur l'IMM, qui prennent effet le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'IMM s'applique à ses activités à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 M\$ relativement à l'IMM, qui est essentiellement liée à ses activités à la Barbade et en Irlande. Cette charge comprend un montant de 34 M\$ appliqué rétroactivement pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre, principalement à l'égard de la Barbade, où l'IMM dépendait de l'adoption d'une loi par le Canada.

- Au cours du deuxième trimestre de 2024, l'intégration des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential par Empower a été achevée et les cibles de rétention ont été dépassées. L'intégration a permis de générer les synergies de coûts annualisées avant impôt de 180 M\$ US attendues.
- Le 1^{er} juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès Investment Planning Counsel Inc. (IPC) dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- Au sein de l'exploitation américaine, le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 M\$ US sur une période de cinq à sept ans. Au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente dans les activités abandonnées. Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton et elle détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Exploitation canadienne	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Exploitation américaine	324	286	265	610	483
Exploitation européenne ²	206	197	180	403	358
Solutions de gestion du capital et des risques ²	190	195	203	385	360
Exploitation générale de Lifeco	(4)	(2)	(11)	(6)	(16)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 2}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ³	28 \$	107 \$	(79) \$	135 \$	(247) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	(121)	—	(121)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ³	39	(1)	(4)	38	3
Autres incidences non liées aux marchés ^{2, 4}	(100)	(53)	(147)	(153)	(198)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco²	(33) \$	53 \$	(351) \$	20 \$	(563) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies³					
Exploitation canadienne	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$
Exploitation américaine	274	233	161	507	331
Exploitation européenne	201	187	102	388	142
Solutions de gestion du capital et des risques	155	260	169	415	353
Exploitation générale de Lifeco	40	(2)	(11)	38	(24)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco³	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	44	—	44	—
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 005 \$	960 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications des lois fiscales.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 s'est chiffré à 1 038 M\$ (1,11 \$ par action ordinaire), en hausse de 118 M\$, ou 13 %, comparativement à 920 M\$ (0,99 \$ par action ordinaire) il y a un an, ce qui reflète une croissance avant impôt dans tous les secteurs, l'intégration réussie des récentes acquisitions au sein des exploitation américaine et canadienne, ainsi que les résultats globalement positifs au chapitre de l'assurance. L'incidence de la mise en œuvre de l'IMM est reflétée dans les résultats du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne.

La croissance du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 est attribuable à l'amélioration des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de la croissance des marchés boursiers et de l'ajout d'IPC et de Value Partners, au bénéfice solide de Solutions en milieu de travail qui s'explique par les résultats au chapitre de l'assurance maladie collective et à la croissance interne au sein de l'exploitation canadienne, à la croissance des produits de réassurance structurés dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à la hausse du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre des activités de réassurance vie aux États-Unis et par l'incidence de la mise en œuvre de l'IMM.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 2 016 M\$ (2,16 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 746 M\$ (1,87 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux dividendes sur les actions de Franklin Templeton acquises dans le cadre du dessaisissement de Putnam au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Le bénéfice fondamental pour le semestre clos le 30 juin 2024 comprend l'incidence négative de 66 M\$ principalement liée à l'adoption, le 20 juin 2024, de la loi sur l'IMM au Canada, qui s'applique de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2024. Cette incidence négative comprend l'incidence rétroactive de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre. Le bénéfice du premier trimestre de 2024 a été présenté sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024 de manière à refléter l'incidence de 7 M\$ et de 27 M\$ sur le bénéfice fondamental de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, respectivement. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2024 s'est chiffré à 1 005 M\$ (1,08 \$ par action ordinaire), en hausse de 436 M\$, ou 77 %, comparativement à 569 M\$ (0,61 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation du bénéfice fondamental et aux fluctuations favorables des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit au cours de la période considérée au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à l'incidence de la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent au sein de l'exploitation générale de Lifeco. De plus, les résultats de la période précédente comprenaient les pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs dans le compte de surplus, ainsi qu'une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au sein de l'exploitation européenne et une provision liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les fluctuations moins favorables des taux d'intérêt au sein de l'exploitation européenne et par la mise en œuvre de l'IMM. Les résultats des activités abandonnées pour le deuxième trimestre de 2024 ont été de néant, comparativement à une perte nette de 71 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 2 036 M\$ (2,18 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 183 M\$ (1,27 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées pour le semestre clos le 30 juin comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente, comparativement à une perte nette de 90 M\$ il y a un an.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2024 s'est chiffré à 1 005 M\$ (1,08 \$ par action ordinaire), en baisse de 26 M\$, ou 3 %, comparativement à 1 031 M\$ (1,10 \$ par action ordinaire) au cours du trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'IMM. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une augmentation du bénéfice fondamental au sein des exploitations américaine, canadienne et européenne et par l'incidence de la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent au sein de l'exploitation générale de Lifeco. Les résultats des activités abandonnées pour le deuxième trimestre de 2024, tel qu'il est indiqué dans l'analyse des résultats d'un exercice à l'autre, ont été de néant, comparativement à une perte nette de 115 M\$ et à un profit final de 44 M\$ lié à la vente au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	1 \$	26 \$	(2) \$	27 \$	2 \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(26)	(59)	(69)	(85)	(180)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	53	140	(8)	193	(69)
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	28 \$	107 \$	(79) \$	135 \$	(247) \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence positive de 28 M\$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2024, un résultat favorable comparativement à l'incidence négative de 79 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023.

L'incidence pour le trimestre reflète les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ainsi que les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives découlent principalement du fait que les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient au sein des exploitations canadienne et européenne, en raison des hausses des taux sans risque. Les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe concernent les actifs immobiliers au Royaume-Uni et au Canada, facteur contrebalancé en partie par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au Canada.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence positive de 135 M\$ sur le bénéfice net, un résultat favorable comparativement à l'incidence négative de 247 M\$ pour la période correspondante de 2023. L'incidence positive pour le cumul depuis le début de l'exercice 2024 est principalement attribuable aux hausses des taux d'intérêt sans risque, facteur contrebalancé en partie par les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt, et le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex., les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 39 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de la MSC de 8 M\$ pour les produits sans participation. Ces incidences découlent des mesures prises par la direction relativement à la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent et de la légère révision des hypothèses et du léger raffinement des modèles. En comparaison, une incidence négative de 4 M\$ sur le bénéfice net et une diminution de 17 M\$ de la MSC ont été enregistrées pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et une incidence négative de 1 M\$ sur le bénéfice net et une diminution de 10 M\$ de la MSC ont été enregistrées pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 1 M\$, et la MSC d'une incidence négative de 2 M\$. Pour l'exploitation européenne, le bénéfice net a subi une incidence négative de 2 M\$, et la MSC a subi une incidence négative de 6 M\$. Pour l'exploitation générale, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 40 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 38 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de 18 M\$ de la MSC pour les produits sans participation, comparativement à une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net et à une diminution de 22 M\$ de la MSC pour les produits sans participation pour la période correspondante de 2023.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2024, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 100 M\$, comparativement à un montant négatif de 147 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités se sont établis à 29 M\$, en baisse de 82 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par une provision liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019, ainsi que par une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. à l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'intégration et de restructuration liés à l'achèvement de l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 153 M\$, comparativement à un montant négatif de 198 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités se sont établis à 78 M\$, en baisse de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées comprennent une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture liés à la transaction visant Putnam, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente au premier trimestre de 2024, comparativement à une perte nette de 90 M\$ il y a un an.

Au Canada, la loi sur l'IMM a été adoptée le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, ce qui s'est traduit par une charge rétroactive ayant une incidence négative de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024. Le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental (l'incidence des modifications des lois fiscales) pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » de manière à refléter rétroactivement l'incidence de 7 M\$ pour l'exploitation européenne et de 27 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Se reporter aux rubriques Impôt et Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les taux de change moyens de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2023. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice fondamental de la compagnie s'est traduite par une hausse de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2024 (hausse de 22 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 15 M\$ (hausse de 22 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2024 au 30 juin 2024, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros, en dollars américains et en livres sterling a augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 240 M\$ pour le trimestre considéré. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectifs

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024 ^{2, 3}	30 juin 2023	30 juin 2024 ²	30 juin 2023
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ^{1, 2}	19,3 %	17,9 %	15,6 %	18,6 %	13,4 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires ³	19,4 %	15,1 %	12,0 %	17,3 %	9,2 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	17,4 %	13,4 %	8,2 %	15,5 %	6,4 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les taux d'imposition effectifs comparatifs applicables au bénéfice fondamental sont présentés comme sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024.

³ La compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2024, dont une tranche de 34 M\$ était rétroactive au premier trimestre de 2024. Le taux d'imposition effectif de la compagnie pour le premier trimestre de 2024 aurait été de 17,8 % si l'impôt minimum mondial avait été adopté au premier trimestre de 2024.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Dans le cadre de la réforme fiscale internationale au titre du Pilier Deux, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis. Le 20 juin 2024, le Canada a adopté une loi sur l'IMM qui s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la compagnie exerce des activités importantes, notamment la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient déjà adopté des lois sur l'IMM, qui prennent effet le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'IMM s'applique à ses activités à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 M\$ relativement à l'IMM, qui est essentiellement liée à ses activités à la Barbade et en Irlande. Cette charge comprend un montant de 34 M\$ appliqué rétroactivement pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre, principalement à l'égard de la Barbade, où l'IMM dépendait de l'adoption d'une loi par le Canada.

L'incidence de l'IMM sur les taux d'imposition effectifs de la compagnie qui s'appliquent au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et au total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2024	Pour le semestre clos le 30 juin 2024
Incidence de l'IMM sur les taux d'imposition effectifs		
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	2,1 %	2,6 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	4,8 %	2,6 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	4,7 %	2,6 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2024, les taux d'imposition effectifs de la compagnie ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison de l'IMM et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les taux d'imposition effectifs de la compagnie ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Facteurs de valeur de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « facteur de valeur ». La compagnie se concentre sur les trois principaux facteurs de valeur suivants pour ses activités, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter :

- Solutions en milieu de travail;
- Gestion du patrimoine et des actifs;
- Assurance et solutions de gestion des risques.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les facteurs de valeur

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Solutions en milieu de travail	512 \$	453 \$	454 \$	965 \$	899 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	157	143	119	300	238
Assurance et solutions de gestion des risques	335	352	377	687	669
Exploitation générale	34	30	(30)	64	(60)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 2}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco³	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur sont présentés au besoin aux rubriques ci-après.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 2}	512 \$	453 \$	454 \$	965 \$	899 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ³	(4 936)	(8 814)	4 388	(13 750)	14 297
Honoraires et autres produits	1 226	1 125	1 067	2 351	2 086
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ³	17 395	17 444	15 067		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 58 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 512 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie et à la croissance interne des activités au sein de l'exploitation canadienne, à la hausse des honoraires au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et aux résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 66 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 965 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la croissance des affaires d'assurance collective et de rentes au Royaume-Uni.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,9 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 4,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des rachats nets des participants dans l'unité Régimes à cotisations définies – Empower au cours de l'exercice considéré. Les soldes moyens des comptes des participants ont augmenté en raison de la croissance des marchés par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une hausse des distributions, qui ont été supérieures aux cotisations. Les sorties nettes de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2024 sont également attribuables à la perte, après son acquisition, d'un important client de Prudential, ce qui était conforme aux attentes. Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont établies à 13,8 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 14,3 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi du rachat d'un régime de grande taille, qui a été contrebalancé en partie par l'ajout d'un autre régime de grande taille au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower. Les souscriptions de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et les marges sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 159 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 226 M\$, principalement en raison de l'incidence de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et des ajustements relatifs à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 265 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 351 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 17 395 M\$, soit une baisse de 49 M\$ par rapport au 31 mars 2024 qui s'explique principalement par la résiliation d'un régime de grande taille au sein de l'exploitation canadienne, facteur contrebalancé en partie par la croissance interne des affaires en vigueur au sein des exploitations canadienne et européenne.

Gestion du patrimoine et des actifs

Depuis le début de 2024, la compagnie compte plus de 106 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 2}	157 \$	143 \$	119 \$	300 \$	238 \$
Flux de trésorerie nets – gestion du patrimoine ^{3, 4}	3 784	219	1 882	4 003	8 139
Honoraires et autres produits	550	528	384	1 078	756
MSC, produits de fonds distincts ⁵	3 348	3 424	3 302		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités pour tenir compte du réalignement de certaines unités d'exploitation avec les facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne à la suite d'examen internes pour la période close le 30 juin 2023.

⁵ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a augmenté de 38 M\$, ou 32 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 157 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart au sein des exploitations canadienne et européenne découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, ainsi qu'à l'ajout d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a augmenté de 62 M\$, ou 26 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 300 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart au sein de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, facteurs contrebalancés en partie par un élément fiscal favorable non récurrent pour 2023 au sein de l'exploitation canadienne.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 3 784 M\$, comparativement à des entrées nettes de 1 882 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant d'une souscription par un important client, ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des entrées de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4 003 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 8 139 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des entrées de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant d'une souscription par un important client, ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 166 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 550 M\$, principalement en raison des ajouts d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, de la hausse de l'actif administré attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et à la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, de même que de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 322 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 078 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

MSC, produits de fonds distincts

La MSC pour les produits de fonds distincts au 30 juin 2024 a diminué de 76 M\$ par rapport au 31 mars 2024, pour s'établir à 3 348 M\$, principalement en raison des incidences défavorables liées aux marchés au sein de l'exploitation européenne et des sorties nettes des fonds distincts au sein de l'exploitation canadienne.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 2}	335 \$	352 \$	377 \$	687 \$	669 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts ³	82	127	85	209	144
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts ³	6 163	6 209	5 896		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 42 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 335 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et à l'incidence de l'IMM dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation européenne, facteurs contrebalancés en partie par la croissance au chapitre des produits structurés au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et par l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein de l'exploitation canadienne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 18 M\$, ou 3%, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 687 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance au chapitre des produits structurés au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, facteur contrebalancé en partie par l'incidence de l'IMM dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation européenne.

MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts

Au deuxième trimestre de 2024, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, s'est établie à 82 M\$, soit un résultat comparable à celui pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 65 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 209 M\$, principalement en raison de la croissance des nouvelles affaires relativement aux produits de rentes individuelles et collectives au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts

Au 30 juin 2024, la MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, se chiffrait à 6 163 M\$, en baisse de 46 M\$ par rapport au 31 mars 2024, principalement en raison des pertes liés à l'expérience dans tous les secteurs, facteur contrebalancé en partie par les importants apports de la MSC provenant des nouvelles affaires au sein de l'exploitation européenne.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Faits nouveaux en 2024

- Le 1^{er} juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès Investment Planning Counsel Inc. (IPC) dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- Dans le but d'aider les clients à maximiser leur potentiel d'épargne à court terme, la Canada Vie a élargi sa gamme de fonds distincts afin de proposer un nouveau fonds d'épargne à intérêt élevé. La Canada Vie s'est engagée à offrir un vaste éventail de solutions pour aider les conseillers à gérer les objectifs de placement de leurs clients en tenant compte de l'évolution des conditions du marché. Cette gamme permet aux clients d'obtenir un rendement attrayant, tout en préservant le capital et en maintenant la souplesse.
- La Canada Vie, en collaboration avec certains promoteurs de régimes, met à l'essai l'application RxFood qui sera offerte gratuitement aux participants de ces régimes. Le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques continue d'augmenter au Canada. Pour aider les promoteurs et les participants de régimes à composer avec l'incidence de ce phénomène, la Canada Vie met davantage l'accent sur les solutions holistiques en matière de maladies chroniques en offrant un programme de nutrition médicale de 12 semaines qui met à profit la technologie en vue de faciliter la nutrition, de la personnaliser et de la rendre plus accessible.
- La Canada Vie administre les prestations dentaires des employés de la fonction publique fédérale depuis 1987. Comme il a été annoncé précédemment, la Canada Vie a également été choisie pour administrer le régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités. Le gouvernement du Canada a convenu d'harmoniser les dates de mise en œuvre de ces deux régimes en les fixant au 1^{er} novembre 2024 afin d'améliorer l'expérience pour tous les participants aux régimes.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	190 \$	190 \$	164 \$	380 \$	323 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	59	52	46	111	107
Assurance et rentes	58	58	63	116	106
Exploitation générale	15	2	10	17	25
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	13	51	(135)	64	(180)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	124 \$	159 \$	108 \$	283 \$	288 \$
Services de retraite collectifs	787	761	633	1 548	1 391
Solutions en milieu de travail	911	920	741	1 831	1 679
Produits individuels de gestion du patrimoine	4 577	4 465	2 174	9 042	4 832
Assurance et rentes	161	155	154	316	310
Flux de trésorerie nets²					
Services de retraite collectifs	64 \$	253 \$	157 \$	317 \$	575 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	(402)	(276)	(524)	(678)	(961)
Flux de trésorerie nets²	(338) \$	(23) \$	(367) \$	(361) \$	(386) \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	264 \$	263 \$	240 \$	527 \$	468 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	202	190	92	392	182
Produits individuels d'assurance	1	—	—	1	—
Exploitation générale	7	7	9	14	16
Honoraires et autres produits	474 \$	460 \$	341 \$	934 \$	666 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	14 896 \$	14 985 \$	12 761 \$		
Total de l'actif	212 101 \$	210 404 \$	196 673 \$		
Autres actifs gérés ^{2,3}	13 293	13 424	3 971		
Total de l'actif géré¹	225 394	223 828	200 644		
Autres actifs administrés ²	60 100	59 294	27 362		
Total de l'actif administré¹	285 494 \$	283 122 \$	228 006 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	1 124 \$	1 166 \$	1 213 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 895	1 936	1 912		
Assurance et rentes – avec participation	3 232	3 145	3 241		
Marge sur services contractuels	6 251 \$	6 247 \$	6 366 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2024, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (7,1 G\$ au 31 décembre 2023). Une tranche de 3,6 G\$ de ces actifs (3,3 G\$ au 31 décembre 2023) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au cours du deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne a augmenté de 39 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 322 M\$, ce qui reflète des résultats solides au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie découlant des mesures prises par la direction au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, la croissance interne au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant en partie de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein de l'unité Assurance et rentes, ainsi que les incidences fiscales favorables. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par des taxes à la consommation plus élevées que la normale au deuxième trimestre de 2024.

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net a augmenté de 187 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 335 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 13 M\$, comparativement à un montant négatif de 135 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 25 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à un montant négatif de 129 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des incidences favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit au cours du trimestre considéré, comparativement aux incidences défavorables à l'exercice précédent, ainsi que des résultats moins défavorables au chapitre des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental a augmenté de 63 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 624 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie découlant des mesures prises par la direction au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, de la croissance interne au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, de l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant en partie de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, ainsi que de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein de l'unité Assurance et rentes. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un élément fiscal favorable non récurrent pour 2023 dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, et par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net a augmenté de 307 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 688 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 64 M\$, comparativement à un montant négatif de 180 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 51 M\$, comparativement à un bénéfice net de 23 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les incidences fiscales favorables.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 77 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 124 M\$, en raison principalement de la hausse des souscriptions de régimes de petite taille et des souscriptions dans le segment national. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 154 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 787 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions découlant de la rétention d'actifs. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 2 403 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 577 M\$, principalement en raison des fortes souscriptions de fonds distincts et de fonds communs de placement (tant les fonds exclusifs que les fonds de tiers), ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners. Pour le deuxième trimestre de 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 161 M\$, principalement en raison des fortes souscriptions de produits d'assurance vie avec participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se sont chiffrées à 283 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs ont augmenté de 157 M\$ pour s'établir à 1 548 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le semestre clos le 30 juin de 2024 ont augmenté de 4 210 M\$, pour s'établir à 9 042 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 6 M\$ pour s'établir à 316 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 14 896 M\$, une baisse de 89 M\$ par rapport au 31 mars 2024 qui s'explique principalement par la résiliation d'un régime de grande taille, partiellement contrebalancée par la croissance interne des polices en vigueur.

Flux de trésorerie nets

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 338 M\$, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 367 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'ajout d'IPC et de Value Partners et à l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 361 M\$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 386 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 133 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 474 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de SAS et des acquisitions d'IPC et de Value Partners.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 268 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 934 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2024, la MSC se chiffrait à 6 251 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré au 31 mars 2024. Les fluctuations favorables des marchés sur la MSC pour les produits avec participation ont été contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés dans le compte sans participation et au chapitre des fonds distincts.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des anciennes activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à PanAgora Asset Management sont inclus dans l'exploitation générale et comprennent un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées.

Faits nouveaux en 2024

- Au 30 juin 2024, grâce à la migration réussie des systèmes des affaires de retraite à service complet de Prudential, Empower a réalisé des synergies annualisées de 180 M\$ US avant impôt à la suite de l'acquisition le 1^{er} avril 2022, ce qui était conforme aux attentes. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici la fin de 2026.

Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés.

Empower a engagé des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes qui ont été sensiblement conformes aux attentes initiales, un montant de 19 M\$ US avant impôt ayant été engagé au deuxième trimestre de 2024.

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les		Pour le semestre clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2024	30 juin 2024
Restructuration et intégration (avant impôt)	19 \$	31 \$	50 \$	183 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	14	23	37	136

- Au sein de l'exploitation américaine, le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 M\$ US sur une période de cinq à sept ans. Au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente dans les activités abandonnées. Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton et elle détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	185 \$	162 \$	175 \$	347 \$	341 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	39	38	37	77	57
Gestion d'actifs	1	(3)	(1)	(2)	(5)
Exploitation générale	11	14	(13)	25	(32)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	236 \$	211 \$	198 \$	447 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(36)	(39)	(78)	(75)	(113)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	200 \$	172 \$	120 \$	372 \$	248 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)¹	324 \$	286 \$	265 \$	610 \$	483 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	274 \$	233 \$	161 \$	507 \$	331 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower	(3 757) \$	(7 019) \$	2 762 \$	(10 776) \$	9 676 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	1 614	1 286	1 842	2 900	4 985
Gestion d'actifs	(643)	(1 800)	(707)	(2 443)	(1 296)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	(2 786) \$	(7 533) \$	3 897 \$	(10 319) \$	13 365 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	(3 817) \$	(10 170) \$	5 222 \$	(13 987) \$	18 004 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	659 \$	600 \$	570 \$	1 259 \$	1 118 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	120	118	97	238	185
Gestion d'actifs	23	21	21	44	42
Exploitation générale	1	2	—	3	—
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	803 \$	741 \$	688 \$	1 544 \$	1 345 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	1 099 \$	1 001 \$	921 \$	2 100 \$	1 808 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	233 467 \$	232 384 \$	227 492 \$		
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	94 081	91 741	103 604		
Activités abandonnées – autres actifs gérés ²	—	—	116 223		
Total de l'actif géré¹	327 548	324 125	447 319		
Autres actifs administrés ²	1 382 648	1 364 241	1 183 399		
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 710 196 \$	1 688 366 \$	1 630 718 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 342 969 \$	2 279 294 \$	2 152 548 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Note : Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 80 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 200 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 38 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 236 M\$ US, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, par un ajustement des honoraires liés aux activités acquises de Prudential de 22 M\$ US (30 M\$), par des dividendes de 9 M\$ US (12 M\$) sur les actions de Franklin Templeton et par la croissance des activités. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les incidences de 29 M\$ US (40 M\$) liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux au cours de l'exercice considéré et par la hausse des taux créditeurs payés, qui a donné lieu à une baisse du bénéfice relatif à l'écart.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 36 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 78 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du caractère non récurrent d'une provision comptabilisée en 2023 relativement à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 124 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 372 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 86 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 447 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la hausse du bénéfice relatif au surplus.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 75 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 113 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des charges est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Entrées (sorties) nettes

Au deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes se sont chiffrées à 2,8 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 3,9 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des rachats nets des participants au cours de l'exercice considéré, ainsi que de la perte, après son acquisition, d'un important client de Prudential, ce qui était conforme aux attentes. Les soldes moyens des comptes des participants ont augmenté en raison de la croissance des marchés par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une hausse des distributions, qui ont été supérieures aux cotisations. Le nombre de participants à la fin du deuxième trimestre de 2024 a augmenté par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2023.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties nettes se sont chiffrées à 10,3 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 13,4 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la résiliation d'un régime de grande taille au premier trimestre de 2024 et aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les souscriptions de régimes de grande taille en 2024. Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 115 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 803 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des niveaux des marchés boursiers et aux ajustements liés aux honoraires de Prudential, ainsi qu'à la croissance globale des activités.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 199 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 544 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Faits nouveaux en 2024

- Au deuxième trimestre de 2024, Canada Life Home Finance a reçu le prestigieux prix Scottish Mortgage Award décerné au prêteur spécialisé dans la clientèle du troisième âge de l'année. Ce prix confirme la position de la compagnie en tant qu'acteur clé sur ce marché au Royaume-Uni.
- Canada Life Home Finance a lancé six nouveaux produits de la gamme Capital Select au début du deuxième trimestre de 2024. Cette initiative stratégique souligne l'engagement de Canada Life U.K. à l'égard du développement continu des produits et de la réactivité au marché. En lançant des gammes de prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible, Canada Life U.K. a pu accéder à de nouveaux segments de clientèle et aider ses clients à atteindre leurs objectifs financiers, tout en se positionnant davantage à l'avant-garde du marché des prêts hypothécaires rechargeables.
- Au cours du deuxième trimestre de 2024, Irish Life a remporté le prix Or dans la catégorie de l'innovation en matière de produits et services aux Global Qorus Innovation in Insurance Awards de 2024. L'initiative CARA (« Claims AI Reasoning Assistant » ou assistant aux demandes de règlement mettant à profit le raisonnement par intelligence artificielle), est un système avancé d'IA conçu pour aider les vérificateurs de demandes de règlement d'Irish Life à évaluer les sinistres avec efficacité, ce qui a permis de réduire le délai d'évaluation de 70 % pour les types de demandes ciblés, tandis que des essais sont en cours pour en faire bénéficier d'autres types de demandes. Cette initiative permettra à Irish Life de faire profiter à sa clientèle diversifiée d'avantages plus importants.
- La fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life a remporté le prix de l'innovation en matière de régimes décerné dans le cadre des European Pension Awards de 2024 qui ont eu lieu à Londres. Son fonds de plus de 10,3 G\$ (7 G€) fait d'EMPOWER la plus grande fiducie globale d'Irlande qui favorise l'innovation et l'investissement.
- Au cours du deuxième trimestre de 2024, les activités de la Canada Vie en Allemagne ont obtenu, pour une troisième année consécutive, la notation « AA » d'Assekurata, l'agence de notation allemande dans le secteur de l'assurance, avec des perspectives stables. Il s'agit de la notation la plus élevée attribuée par l'agence de notation.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Solutions en milieu de travail	68 \$	43 \$	56 \$	111 \$	118 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	44	43	23	87	59
Assurance et rentes	93	99	116	192	212
Exploitation générale	1	12	(15)	13	(31)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}	206 \$	197 \$	180 \$	403 \$	358 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ²	(5)	(10)	(78)	(15)	(216)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	201 \$	187 \$	102 \$	388 \$	142 \$
Souscriptions³					
Solutions en milieu de travail	389 \$	411 \$	740 \$	800 \$	1 179 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	8 401	5 304	6 473	13 705	13 417
Assurance et rentes	716	1 560	791	2 276	1 214
Flux de trésorerie nets^{3, 4}					
Solutions en milieu de travail	147 \$	409 \$	530 \$	556 \$	687 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	2 856	1 189	885	4 045	4 131
Assurance et rentes	1	20	20	21	42
Flux de trésorerie nets^{3, 4}	3 004 \$	1 618 \$	1 435 \$	4 622 \$	4 860 \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	59 \$	51 \$	64 \$	110 \$	115 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	153	151	134	304	269
Assurance et rentes et exploitation générale	5	6	2	11	2
Honoraires et autres produits	217 \$	208 \$	200 \$	425 \$	386 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie³	2 499 \$	2 459 \$	2 306 \$		
Total de l'actif	208 588 \$	203 583 \$	184 354 \$		
Autres actifs gérés ³	69 755	67 376	58 228		
Total de l'actif géré¹	278 343	270 959	242 582		
Autres actifs administrés ^{3, 5}	13 213	12 772	11 555		
Total de l'actif administré¹	291 556 \$	283 731 \$	254 137 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	3 337 \$	3 307 \$	2 943 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 453	1 488	1 390		
Marge sur services contractuels	4 790 \$	4 795 \$	4 333 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2023 ont été retraités, au besoin.

⁵ Au 30 juin 2024, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 16,1 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (14,3 G\$ au 31 mars 2024 et 11,3 G\$ au 30 juin 2023).

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 99 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 201 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 206 M\$, soit une augmentation de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, par la hausse des honoraires, par la diminution des charges d'exploitation, par la hausse de la MSC comptabilisée et par l'augmentation du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande et par une hausse du taux d'imposition effectif en raison de la mise en œuvre de l'IMM. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 ont représenté un montant négatif de 5 M\$, comparativement à un montant négatif de 78 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux pertes non récurrentes au titre des autres éléments du résultat global réalisées au cours de l'exercice précédent à la suite du rééquilibrage des actifs dans le compte de surplus, ainsi qu'à une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au cours de l'exercice précédent. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes pour l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent en raison des hausses des taux d'intérêt sans risque. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 comprennent un ajustement lié à l'incidence de l'IMM pour le premier trimestre de 2024.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net a augmenté de 246 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 388 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 403 M\$, soit une augmentation de 45 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des affaires d'assurance collective et de rentes au Royaume-Uni, de la diminution des charges d'exploitation et de la croissance accrue du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande et par l'incidence de l'IMM.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 15 M\$, comparativement à un montant négatif de 216 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à l'expérience positive sur le marché par rapport aux attentes en raison des baisses moins importantes des immeubles commerciaux par rapport à la période précédente.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 15 M\$.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 1 928 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 401 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant d'une souscription par un important client. Pour le deuxième trimestre de 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont diminué de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 716 M\$, principalement en raison d'une souscription non récurrente de produits collectifs de rentes en Irlande au cours de l'exercice précédent. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le deuxième trimestre de 2024 ont diminué de 351 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 389 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont augmenté de 288 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 13 705 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 1 062 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 276 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni qui s'expliquent par la demande sur le marché. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont diminué de 379 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 800 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 40 M\$ par rapport au 31 mars 2024, pour s'établir à 2,5 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 3,0 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 1,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant surtout d'une souscription par un important client, facteur contrebalancé en partie par la diminution des entrées nettes au sein de l'unité Solutions en milieu de travail découlant de la baisse des souscriptions de rentes en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 4,9 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des flux de trésorerie nets relatifs aux produits individuels de gestion du patrimoine découlant de la hausse des rachats de police et des arrivées à échéance au Royaume-Uni et en Allemagne, ainsi qu'à la diminution des flux de trésorerie nets au sein de l'unité Solutions en milieu de travail découlant de la baisse des souscriptions de rentes en Irlande.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 217 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation de l'actif administré moyen.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 39 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 425 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2024, la MSC se chiffrait à 4 790 M\$, soit un résultat comparable à celui au 31 mars 2024.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

Faits nouveaux en 2024

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, il a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis. Au cours du premier semestre de 2024, la compagnie a conclu de nombreuses transactions, principalement dans le secteur des produits structurés.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes survenues au premier semestre de 2024 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres importants. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Réassurance	184 \$	195 \$	198 \$	379 \$	351 \$
Exploitation générale	6	—	5	6	9
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}	190 \$	195 \$	203 \$	385 \$	360 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ²	(35)	65	(34)	30	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	155 \$	260 \$	169 \$	415 \$	353 \$
Total de l'actif³	9 023 \$	9 017 \$	8 687 \$		
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 702 \$	1 736 \$	1 740 \$		
Réassurance – avec participation	23	23	24		
Marge sur services contractuels	1 725 \$	1 759 \$	1 764 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 155 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 190 M\$, car la croissance des produits de réassurance structurés et la hausse des produits nets tirés des placements ont été contrebalancées par les résultats défavorables principalement attribuables aux activités de réassurance vie aux États-Unis et à l'incidence de l'IMM de 24 M\$. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 35 M\$, comparativement à un montant négatif de 34 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de la mise en œuvre de l'IMM. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 comprennent un ajustement lié à l'incidence de l'IMM pour le premier trimestre de 2024.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net a augmenté de 62 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 415 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 25 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 385 M\$, principalement en raison de la croissance des produits structurés, de la hausse des produits nets tirés des placements et de l'amélioration des résultats principalement attribuable aux activités d'assurance vie aux États-Unis, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de l'IMM.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 30 M\$, comparativement à un montant négatif de 7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 51 M\$ sur le bénéfice net, principalement en ce qui a trait aux activités à la Barbade.

Marge sur services contractuels

La MSC s'établissait à 1 725 M\$ au 30 juin 2024, en baisse de 34 M\$ par rapport au 31 mars 2024, principalement en raison du règlement différé relativement aux affaires et des résultats, facteurs contrebalancés en partie par les incidences des nouvelles affaires et du change.

Exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Principales données financières – Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(4) \$	(2) \$	(11) \$	(6) \$	(16) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	44	—	—	44	(8)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	40 \$	(2) \$	(11) \$	38 \$	(24) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2024, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré un bénéfice net de 40 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 4 M\$, soit une baisse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des produits nets tirés des placements et par la diminution des charges d'exploitation.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 44 M\$, comparativement à néant pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent et de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes.

Pour semestre clos le 30 juin 2024, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré un bénéfice net de 38 M\$, comparativement à une perte nette de 24 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale a diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 44 M\$, comparativement à un montant négatif de 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Au 30 juin 2024					
Actif					
Actif investi	91 309 \$	86 053 \$	42 588 \$	8 666 \$	228 616 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	452	321	352	190	1 315
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 131	12 318	3 602	129	17 180
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 565	6 292	3 052	—	15 909
Autres actifs	5 577	16 991	3 705	38	26 311
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	107 067	197 875	155 289	—	460 231
Total de l'actif	212 101	319 850	208 588	9 023	749 562
Autres actifs gérés ²	13 293	128 891	69 755	—	211 939
Total de l'actif géré¹	225 394	448 741	278 343	9 023	961 501
Autres actifs administrés ²	60 100	1 894 228	13 213	—	1 967 541
Total de l'actif administré¹	285 494 \$	2 342 969 \$	291 556 \$	9 023 \$	2 929 042 \$

Au 31 décembre 2023

Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 467	—	—	4 467
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total de l'actif	203 784	305 829	194 529	9 088	713 230
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	13 056	143 997	63 525	—	220 578
Activités abandonnées – autres actifs gérés ^{2, 4}	—	161 566	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	216 840	611 392	258 054	9 088	1 095 374
Autres actifs administrés ²	55 635	1 689 455	12 076	—	1 757 166
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	2 300 847 \$	270 130 \$	9 088 \$	2 852 540 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024.

⁴ Au quatrième trimestre de 2023, les autres actifs gérés liés à Putnam Investments ont été classés à titre d'activités abandonnées – autres actifs gérés.

Au 30 juin 2024, le total de l'actif administré avait augmenté de 76,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 2,9 billions de dollars, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés boursiers et des fluctuations des devises au sein de l'exploitation américaine, facteur contrebalancé en partie par le dessaisissement de Putnam Investments.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 30 juin 2024, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 156,3 G\$, soit 68 % de l'actif investi, contre 157,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. La diminution du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux cessions et à une baisse des justes valeurs découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 juin 2024. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
AAA	22 588 \$	15 %	24 298 \$	15 %
AA	29 928	19	31 435	20
A	56 368	36	54 807	35
BBB	45 467	29	44 811	29
BB ou inférieure	1 998	1	1 700	1
Total	156 349 \$	100 %	157 051 \$	100 %

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Prêts hypothécaires par type de bien	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	303 \$	1 103 \$	1 406 \$	4 %	1 511 \$	4 %
Résidences multifamiliales	2 484	6 789	9 273	24	9 372	24
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 430	4 430	11	4 203	11
Biens commerciaux	—	23 246	23 246	61	23 328	61
Total	2 787 \$	35 568 \$	38 355 \$	100 %	38 414 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 38,4 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 30 juin 2024, comparativement à 38,4 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2024, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 7 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,9 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2023.

Instruments financiers dérivés

Au cours du deuxième trimestre de 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 juin 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,5 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2023), et un montant de 1,7 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (0,8 G\$ au 31 décembre 2023). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2024, principalement en raison de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 4,6 G\$, pour se chiffrer à 56,5 G\$, principalement en raison de l'augmentation du volume des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 1,9 G\$ au 30 juin 2024, comparativement à 2,2 G\$ au 31 décembre 2023. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du deuxième trimestre de 2024 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 30 juin 2024.

Passif

Total du passif

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Passifs au titre des contrats d'assurance	145 282 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	87 070	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	731	648
Autres passifs du fonds général	25 378	24 061
Passifs détenus en vue de la vente ¹	—	2 407
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	62 473	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	397 758	362 654
Total	718 692 \$	683 379 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024.

Le total du passif a augmenté de 35,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, passant ainsi à 718,7 G\$ au 30 juin 2024.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 0,9 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des devises.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,8 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 1,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des autres passifs et des instruments financiers dérivés, contrebalancée en partie par une réduction des crédettes.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 37,3 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 28,7 G\$, ainsi que de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 7,3 G\$, facteurs contrebalancés en partie par des retraits nets de 1,5 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour obtenir de plus amples renseignements.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 30 juin 2024						
Exploitation canadienne	97 358 \$	1 857 \$	6 251 \$	105 466 \$	9 057 \$	114 523 \$
Exploitation américaine	18 787	135	242	19 164	1	19 165
Exploitation européenne	42 158	1 016	4 790	47 964	3 636	51 600
Solutions de gestion du capital et des risques	689	2 040	1 725	4 454	249	4 703
Total	158 992 \$	5 048 \$	13 008 \$	177 048 \$	12 943 \$	189 991 \$
Au 31 décembre 2023						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation américaine	18 187	136	276	18 599	1	18 600
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 029	2 162	1 769	4 960	225	5 185
Total	155 774 \$	5 297 \$	12 635 \$	173 706 \$	13 107 \$	186 813 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 30 juin 2024, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 190,0 G\$, en hausse de 3,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés et à l'incidence de fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)							
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total
MSC au début de la période (31 décembre 2023)	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	20	—	171	18	209	87	56	352
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	17	—	37	20	74	120	96	290
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(67)	(2)	(135)	(76)	(280)	(202)	(77)	(559)
Profits/pertes liés à l'expérience	(15)	—	(29)	(18)	(62)	(94)	—	(156)
Fluctuations internes de la MSC	(45) \$	(2) \$	44 \$	(56) \$	(59) \$	(89) \$	75 \$	(73) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	108	258	366
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	10	—	(20)	(9)	(19)	1	—	(18)
Incidence du change	—	1	58	22	81	9	8	98
Total des fluctuations de la MSC	(35) \$	(1) \$	82 \$	(43) \$	3 \$	29 \$	341 \$	373 \$
MSC à la fin de la période (30 juin 2024)	1 124 \$	23 \$	3 337 \$	1 702 \$	6 186 \$	3 327 \$	3 495 \$	13 008 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 juin 2024, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,2 G\$, soit une hausse de 3 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du change de 81 M\$, facteur contrebalancé par les pertes liées à l'expérience de 62 M\$ et par le montant négatif de 19 M\$ lié à la faible incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Au 30 juin 2024, la MSC totalisait 13,0 G\$, ce qui représente une augmentation de 373 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des marchés de 366 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 30 juin 2024, les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 96 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour se chiffrer à 9 142 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises.

Capital social et surplus

Au 30 juin 2024, le capital social en circulation se chiffrait à 10 244 M\$, dont 6 024 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 29 janvier 2024, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 5 mars 2024, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la compagnie a racheté et annulé 1 157 085 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 41,55 \$ par action.

Liquidités et gestion du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Au 30 juin 2024			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 582 \$	8 \$	8 574 \$
Obligations à court terme ¹	4 948	91	4 857
Total partiel	13 530 \$	99 \$	13 431 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ¹	36 372 \$	10 908 \$	25 464 \$
Obligations de sociétés ¹	115 029	54 867	60 162
Actions	17 420	5 159	12 261
Prêts hypothécaires	38 355	35 568	2 787
Total partiel	207 176 \$	106 502 \$	100 674 \$
Total	220 706 \$	106 601 \$	114 105 \$
Au 31 décembre 2023			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742 \$	12 \$	7 730 \$
Obligations à court terme ¹	5 876	—	5 876
Total partiel	13 618 \$	12 \$	13 606 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ¹	38 369 \$	10 639 \$	27 730 \$
Obligations de sociétés ¹	112 806	53 800	59 006
Actions	15 733	4 134	11 599
Prêts hypothécaires	38 414	35 500	2 914
Total partiel	205 322 \$	104 073 \$	101 249 \$
Total	218 940 \$	104 085 \$	114 855 \$

¹ Au 30 juin 2024, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 156,3 G\$ (157,1 G\$ au 31 décembre 2023). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 juin 2024.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 juin 2024, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 13,4 G\$ (13,6 G\$ au 31 décembre 2023) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 100,7 G\$ (101,2 G\$ au 31 décembre 2023). Au 30 juin 2024, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,0 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2023) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 6b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 juin 2024.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Au cours du deuxième trimestre de 2024, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 0,7 G\$, soit un montant comparable à la moyenne pour les cinq derniers trimestres.

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du rapport de gestion annuel de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023 ¹	2024	2023 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 535 \$	2 373 \$	1 788 \$	2 552 \$
Financement	(641)	(1 508)	(1 177)	(2 260)
Investissement	(105)	(8)	(319)	(85)
	789	857	292	207
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	85	(94)	173	(68)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	874	763	465	139
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 708	6 666	8 117	7 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	8 582 \$	7 429 \$	8 582 \$	7 429 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ²	—	258	—	258
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	8 582 \$	7 171 \$	8 582 \$	7 171 \$

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 874 M\$ par rapport au 31 mars 2024. Au cours du deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 535 M\$, une baisse de 838 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2023. La diminution est principalement attribuable à la hausse du montant net des ventes de placements de portefeuille au cours de l'exercice précédent, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation du bénéfice net après impôt. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 641 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 105 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 465 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 788 M\$, une baisse de 764 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 177 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 319 M\$ et se rapportent principalement à la vente de Putnam Investments, qui a été classée dans les activités abandonnées.

Engagements et obligations contractuelles

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2024 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 juin 2024 était de 130 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,0 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 juin 2024 (0,9 G\$ au 31 mars 2024).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	30 juin 2024	31 déc. 2023
Capital de première catégorie	19 478 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 168	5 223
Total du capital disponible	24 646	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 166	5 406
Total des ressources en capital	29 812 \$	28 914 \$
Capital requis	22 852 \$	22 525 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	130 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points, passant ainsi de 128 % au 31 décembre 2023 à 130 % au 30 juin 2024, en raison du bénéfice qui a engendré une hausse du total des ressources en capital. La croissance de un point pour le trimestre par rapport au 31 mars 2024 est attribuable à des facteurs similaires.

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Le ratio présenté au 31 décembre 2023 était de 522 %. Au 30 juin 2024, le ratio devrait continuer de se situer au-dessus de 500 %.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

Rendement des capitaux propres

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Rendement des capitaux propres fondamental¹ par secteur			
Exploitation canadienne	16,4 %	16,2 %	17,6 %
Exploitation américaine	13,3 %	12,6 %	11,4 %
Exploitation européenne ²	17,3 %	16,8 %	17,5 %
Solutions de gestion du capital et des risques ²	50,8 %	52,9 %	37,1 %
Total du rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco²	17,2 %	17,0 %	15,9 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies³ par secteur			
Exploitation canadienne	17,0 %	14,9 %	15,3 %
Exploitation américaine	11,1 %	9,8 %	8,2 %
Exploitation européenne	13,2 %	11,2 %	11,8 %
Solutions de gestion du capital et des risques	55,5 %	57,8 %	30,0 %
Total du rendement des capitaux propres de Lifeco – activités poursuivies	16,2 %	14,6 %	12,2 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour le secteur Exploitation américaine, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Le rendement des capitaux propre fondamental de Lifeco au 30 juin 2024 a augmenté de 1,3 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'exploitation américaine et au secteur Solutions de gestion du capital et des risques, pour lesquels le rendement des capitaux propre fondamental a augmenté de 1,9 point de pourcentage et de 13,7 points de pourcentage, respectivement. La hausse pour l'exploitation américaine est attribuable à la croissance solide du bénéfice, qui a été supérieure à la croissance des capitaux propres. Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, le bénéfice fondamental pour les quatre derniers trimestres de la période comparative close le 30 juin 2023 comprenait une provision pour perte nette de 128 M\$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian au troisième trimestre de 2022.

Le rendement des capitaux propres de Lifeco au 30 juin 2024 a augmenté de 4,0 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations¹ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au deuxième trimestre de 2024, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse www.greatwestlifeco.com/fr.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton qu'elle a reçues à titre de contrepartie partielle, lesquelles sont classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La compagnie détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net		Capitaux propres ¹		MSC ²		TSAV ³	
	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	125 \$	175 \$	100 \$	150 \$	125 \$	175 \$	(1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(150)	(225)	(150)	(225)	(200)	(250)	0 point	0 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	225 \$	300 \$	275 \$	350 \$	100 \$	175 \$	0 point	1 point
Diminution de 50 points de base	(275)	(375)	(350)	(450)	(175)	(250)	(1) point	(1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹								
Hausse de 20 %	125 \$	225 \$	575 \$	525 \$	550 \$	525 \$	(1) point	0 point
Hausse de 10 %	50	100	275	250	275	275	< (1) point	0 point
Baisse de 10 %	(50)	(100)	(275)	(250)	(300)	(300)	0 point	0 point
Baisse de 20 %	(125)	(225)	(575)	(525)	(575)	(550)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Hausse de 10 %	425 \$	400 \$	450 \$	450 \$	— \$	— \$	1 point	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	225	—	—	< 1 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(225)	(200)	(225)	(225)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(450)	(425)	(475)	(450)	—	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence nette de la vente de Putnam Investments et de la réception d'actions ordinaires de Franklin Templeton est reflétée dans les valeurs au 30 juin 2024 présentées dans le tableau ci-dessus. Les actions ordinaires de Franklin Templeton sont évaluées à la JVAERG et, par conséquent, les profits et les pertes latents n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires. L'incidence après impôt sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires relativement aux actions ordinaires de Franklin Templeton est d'environ 75 \$ pour chaque tranche de 10 % de la variation de la valeur des actions ordinaires.

² L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

³ Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée. Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter aux rubriques Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques et Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités du bénéfice et du TSAV.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2024 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;

- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental¹	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	45 \$	136 \$	(92) \$	181 \$	(301) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(17)	(29)	13	(46)	54
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	(158)	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	37	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	2	3	(5)	5	4
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	(4)	1	33	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ²	(36)	(67)	(144)	(103)	(170)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	7	18	33	25	40
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(52)	(50)	(49)	(102)	(92)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	15	12	13	27	24
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ^{1, 2}	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	(34)	34	—	—	—
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(41) \$	22 \$	(448) \$	(19) \$	(717) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental ¹	8	31	97	39	154
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	44	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 005 \$	960 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$

¹ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	35 \$	93 \$	(179) \$	128 \$	(239) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	(26)	50	(36)	67
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	9	1	10	4
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(3)	—	(3)	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(9)	(23)	(3)	(32)	(3)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	6	1	8	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(8)	(7)	(6)	(15)	(12)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	2	1	4	3
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental	324 \$	286 \$	265 \$	610 \$	483 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(2) \$	9 \$	(4) \$	7 \$	(9) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(2)	—	(1)	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(27)	(44)	(95)	(71)	(121)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	5	12	22	17	29
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(39)	(37)	(37)	(76)	(69)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	12	9	10	21	18
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	274 \$	233 \$	161 \$	507 \$	331 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	44	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	274 \$	162 \$	90 \$	436 \$	241 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental¹	206 \$	197 \$	180 \$	403 \$	358 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	13 \$	(15) \$	100 \$	(2) \$	(55) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	3	(16)	(2)	—
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	(158)	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	37	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(2)	—	(1)	(2)	5
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ²	—	—	(46)	—	(46)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	—	—	10	—	10
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(5)	(6)	(6)	(11)	(11)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	1	1	2	2	3
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ^{1, 2}	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	(7)	7	—	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	201 \$	187 \$	102 \$	388 \$	142 \$

¹ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental¹	190 \$	195 \$	203 \$	385 \$	360 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(6) \$	49 \$	(9) \$	43 \$	13 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	(4)	(21)	(6)	(16)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	(6)	(5)	(7)	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(1)	1	—	1
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ^{1, 2}	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	(27)	27	—	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	155 \$	260 \$	169 \$	415 \$	353 \$

¹ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(4) \$	(2) \$	(11) \$	(6) \$	(16) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	5 \$	— \$	— \$	5 \$	(11) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	—	—	(1)	3
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	4	—	—	4	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	36	—	—	36	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	40 \$	(2) \$	(11) \$	38 \$	(24) \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance

Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Lifeco (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance	794 \$	763 \$	711 \$	1 557 \$	1 370 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(1)	(2)	(46)	(3)	(43)
Compte de participation	38	36	38	74	76
Bénéfice net – résultat des activités d'assurance	831 \$	797 \$	703 \$	1 628 \$	1 403 \$

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement

Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Lifeco (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement	255 \$	297 \$	266 \$	552 \$	480 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	49	144	(255)	193	(464)
Bénéfice relatif à l'écart	328	321	305	649	663
Compte de participation	17	(2)	(12)	15	(61)
Bénéfice net – résultat net des activités de placement	649 \$	760 \$	304 \$	1 409 \$	618 \$

Bénéfice fondamental avant impôt

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (avant impôt)	1 325 \$	1 230 \$	1 131 \$	2 555 \$	2 092 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	45 \$	136 \$	(92) \$	181 \$	(301) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	(158)	—	(158)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	2	3	(5)	5	4
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(36)	(67)	(144)	(103)	(170)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(52)	(50)	(49)	(102)	(92)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(41) \$	22 \$	(448) \$	(19) \$	(717) \$
Compte de participation	30	6	(1)	36	(39)
Bénéfice avant impôt	1 314 \$	1 258 \$	682 \$	2 572 \$	1 336 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Produits nets des unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

En ce qui a trait aux unités d'exploitation Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower au sein de l'exploitation américaine, la compagnie présente les produits nets, qui constituent une mesure de la performance financière et de la croissance de ces activités. Les produits nets comprennent les honoraires nets liés aux actifs et les autres honoraires liés à des activités comme celles relatives aux produits de fonds communs de placement et à la tenue de dossiers. Les charges nettes liées aux actifs comprennent certaines charges directes qui sont engagées, comme les commissions, les charges liées aux comptes gérés et les charges liées aux sous-conseillers. Les produits nets comprennent également le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement liés au fonds général, déduction faite des résultats au chapitre du crédit sur les actifs détenus pour y adosser les passifs du fonds général.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Régimes à cotisations définies – Empower (en dollars américains)					
Honoraires bruts sur l'actif géré	437 \$	425 \$	406 \$	862 \$	802 \$
Charges nettes liées aux actifs	(110)	(109)	(108)	(219)	(210)
Honoraires liés aux actifs (montant net)	327 \$	316 \$	298 \$	643 \$	592 \$
Bénéfice relatif à l'écart	175	173	195	348	396
Résultats au chapitre du crédit	(29)	—	(10)	(29)	(13)
Bénéfice relatif à l'écart (montant net)	146 \$	173 \$	185 \$	319 \$	383 \$
Autres honoraires	222	175	164	397	316
Total des produits nets (en dollars américains)	695 \$	664 \$	647 \$	1 359 \$	1 291 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)					
Honoraires bruts sur l'actif géré	102 \$	99 \$	81 \$	201 \$	157 \$
Charges nettes liées aux actifs	(14)	(14)	(10)	(28)	(22)
Honoraires liés aux actifs (montant net)	88 \$	85 \$	71 \$	173 \$	135 \$
Bénéfice relatif à l'écart (montant net)	44	46	39	90	76
Autres honoraires	18	19	16	37	28
Total des produits nets (en dollars américains)	150 \$	150 \$	126 \$	300 \$	239 \$
Rapprochement de l'état du résultat net					
Honoraires et autres produits					
Honoraires bruts sur l'actif géré et autres honoraires (en dollars américains)	779 \$	718 \$	667 \$	1 497 \$	1 303 \$
Honoraires bruts sur l'actif géré et autres honoraires (en dollars canadiens)	1 067	970	893	2 037	1 752
Ajouter : autres honoraires et autres produits	32	31	28	63	56
Honoraires et autres produits	1 099 \$	1 001 \$	921 \$	2 100 \$	1 808 \$
Résultat net des activités de placement					
Bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (montant net) (en dollars américains)	190 \$	219 \$	224 \$	409 \$	459 \$
Bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (montant net) (en dollars canadiens)	261 \$	295 \$	300 \$	556 \$	616 \$
Ajouter : autre résultat net des activités de placement de l'exploitation américaine	69	81	20	150	65
Ajouter : éléments exclus du bénéfice fondamental	(2)	9	(4)	7	(9)
Ajouter : compte de participation	1	1	—	2	—
Résultat net des activités de placement	329 \$	386 \$	316 \$	715 \$	672 \$
Charges d'exploitation et frais administratifs					
Charges nettes liées aux actifs (en dollars américains)	(124) \$	(123) \$	(118) \$	(247) \$	(232) \$
Autres charges d'exploitation de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower (en dollars américains)	(437)	(462)	(436)	(899)	(876)
Autres charges d'exploitation de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)	(96)	(95)	(73)	(191)	(159)
Total des charges d'exploitation liées aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)	(657) \$	(680) \$	(627) \$	(1 337) \$	(1 267) \$
Total des charges d'exploitation pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars canadiens)	(900)	(918)	(840)	(1 818)	(1 698)
Ajouter : éléments exclus du bénéfice fondamental	(15)	—	(67)	(15)	(67)
Ajouter : autres charges d'exploitation de l'exploitation américaine	(24)	(56)	(26)	(80)	(109)
Ajouter : compte de participation	(4)	(1)	(3)	(5)	(5)
Charges d'exploitation et frais administratifs	(943) \$	(975) \$	(936) \$	(1 918) \$	(1 879) \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	749 562 \$	736 722 \$	690 003 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	211 939	204 651	198 956
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	—	153 414
Total de l'actif géré¹	961 501 \$	941 373 \$	1 042 373 \$
Autres actifs administrés	1 967 541	1 913 791	1 601 005
Total de l'actif administré¹	2 929 042 \$	2 855 164 \$	2 643 378 \$

¹ Les chiffres comparatifs comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	107 067 \$	106 530 \$	98 216 \$
Autres actifs gérés	13 293	13 424	3 971
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	57 771	57 142	25 141
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	178 131 \$	177 096 \$	127 328 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	105 034 \$	103 874 \$	98 457 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 329	2 152	2 221
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	212 101 \$	210 404 \$	196 673 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	13 293	13 424	3 971
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	60 100	59 294	27 362
Total de l'actif administré de l'exploitation Canadienne	285 494 \$	283 122 \$	228 006 \$

Exploitation américaine

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Actif administré – Empower			
Fonds général	87 553 \$	87 471 \$	91 817 \$
Fonds distincts	193 030	186 611	170 566
Autres actifs gérés	82 843	80 609	92 860
Autres actifs administrés	1 894 228	1 841 725	1 562 088
Actif administré – Empower	2 257 654 \$	2 196 416 \$	1 917 331 \$
PanAgora – autre actif géré	46 117 \$	45 164 \$	43 897 \$
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	—	184 309
Total partiel	2 303 771 \$	2 241 580 \$	2 145 537 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(69) \$	(1 922) \$	(30 895) \$
Ajouter : autres actifs au bilan	39 267	39 636	37 906
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	319 850 \$	313 718 \$	300 289 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	128 891	123 851	290 171
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 894 228	1 841 725	1 562 088
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 342 969 \$	2 279 294 \$	2 152 548 \$

Exploitation européenne

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	155 289 \$	150 177 \$	135 542 \$
Autres actifs gérés	69 755	67 376	58 228
Autres actifs administrés	13 213	12 772	11 555
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	238 257 \$	230 325 \$	205 325 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	53 299 \$	53 406 \$	48 812 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	208 588 \$	203 583 \$	184 354 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	69 755	67 376	58 228
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	13 213	12 772	11 555
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	291 556 \$	283 731 \$	254 137 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Incidences de la transformation des activités** – Les incidences de la transformation des activités comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l'écart non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d'évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation à tous les contrats aux termes d'IFRS 17 qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	30 juin 2024	30 juin 2023
Dollar américain	1,37	1,34
Livre sterling	1,73	1,68
Euro	1,47	1,46

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.

- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation selon IFRS 17 aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres** – activités poursuivies – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation selon IFRS 17 aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

Transactions entre parties liées

Le 6 mai 2024, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu un nouveau partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire de placements axé sur les solutions climatiques et une filiale de la société mère de la compagnie, Power Corporation du Canada. Dans le cadre de la transaction, la compagnie est devenue un actionnaire minoritaire de Power Sustainable, avec une participation entièrement diluée légèrement inférieure à 20 %. La compagnie a convenu d'investir dans certains fonds ciblés par les stratégies d'investissement de Power Sustainable dans l'avenir.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2024		2023				2022 (retraité)	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits des activités d'assurance	5 273 \$	5 250 \$	5 174 \$	5 110 \$	5 081 \$	5 037 \$	5 442 \$	4 648 \$
Produits nets tirés des placements	2 409	2 340	2 431	2 271	2 061	2 101	2 085	2 027
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(864)	(1 385)	11 042	(5 457)	(2 668)	3 572	1 351	(7 399)
Honoraires et autres produits	1 794	1 672	1 558	1 450	1 466	1 400	1 372	1 280
Total des produits¹	8 612 \$	7 877 \$	20 205 \$	3 374 \$	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	1 005 \$	1 031 \$	743 \$	936 \$	569 \$	614 \$	478 \$	986 \$
De base – par action	1,08	1,10	0,80	1,01	0,61	0,66	0,51	1,06
Dilué – par action	1,08	1,10	0,79	1,00	0,61	0,66	0,51	1,06
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	1 005 \$	960 \$	740 \$	905 \$	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$
De base – par action	1,08	1,03	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06
Dilué – par action	1,08	1,03	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06

¹ Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Total des produits

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2024 s'est établi à 8 612 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 273 M\$ (5 081 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 409 M\$ (2 061 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des variations à la baisse de 864 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la baisse de 2 668 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 794 M\$ (1 466 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 192 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5 273 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni.

Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements pour le deuxième trimestre de 2024 a augmenté de 2 152 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 545 M\$. Les variations de la juste valeur au deuxième trimestre de 2024 se sont traduites par une diminution de 864 M\$, comparativement à une diminution de 2 668 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, principalement en raison d'une hausse moins élevée des rendements des obligations dans toutes les régions au cours de la période considérée par rapport à l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2024, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2 409 M\$, une augmentation de 348 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du même facteur évoqué pour expliquer les variations de la juste valeur.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 328 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 794 M\$, principalement en raison des ajouts d'IPC et de Value Partners et de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne, de la hausse de l'actif administré attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, des ajustements liés à l'acquisition de Prudential et à la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, et de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen au sein de l'exploitation européenne.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 005 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 498 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,08 \$ par action ordinaire (1,08 \$ après dilution) pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 0,53 \$ par action ordinaire (0,53 \$ après dilution) il y a un an.

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Dollar américain						
Bilan	1,37 \$	1,35 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$
Produits et charges	1,37 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$
Livre sterling						
Bilan	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$
Euro						
Bilan	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,47 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

États consolidés du résultat net (*non audité*)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Résultat des activités d'assurance				
Produits des activités d'assurance (note 8)	5 273 \$	5 081 \$	10 523 \$	10 118 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(4 057)	(3 963)	(8 124)	(7 958)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(385)	(415)	(771)	(757)
	831	703	1 628	1 403
Résultat net des activités de placement				
Produits nets tirés des placements (note 5)	2 409	2 061	4 749	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net (note 5)	(864)	(2 668)	(2 249)	904
	1 545	(607)	2 500	5 066
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(209)	631	(182)	(2 939)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(114)	(6)	(165)	87
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(573)	286	(744)	(1 596)
	649	304	1 409	618
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts				
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	446	914	2 919	2 635
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(446)	(914)	(2 919)	(2 635)
	—	—	—	—
Autres produits (charges)				
Honoraires et autres produits	1 794	1 466	3 466	2 866
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 729)	(1 571)	(3 432)	(3 100)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(103)	(97)	(203)	(187)
Coûts de financement	(101)	(104)	(201)	(219)
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)	(27)	(19)	(95)	(45)
	1 314	682	2 572	1 336
Bénéfice avant impôt				
Impôt sur le résultat (note 14)	229	56	398	86
	1 085	626	2 174	1 250
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle				
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	47	24	73	2
	1 038	602	2 101	1 248
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées				
Dividendes sur actions privilégiées	33	33	65	65
	1 005	569	2 036	1 183
Bénéfice net lié aux activités poursuivies				
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (note 3)	—	—	44	—
	1 005 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires				
Bénéfice par action ordinaire (note 12)				
De base	1,08 \$	0,53 \$	2,11 \$	1,17 \$
Dilué	1,08 \$	0,53 \$	2,10 \$	1,17 \$
Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 12)				
De base	1,08 \$	0,61 \$	2,18 \$	1,27 \$
Dilué	1,08 \$	0,61 \$	2,18 \$	1,27 \$

États consolidés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	1 038 \$	531 \$	2 030 \$	1 158 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net				
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	233	(297)	489	(153)
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger (note 3)	—	—	(211)	—
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	2	36	(62)	10
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	(10)	12	(8)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	(197)	(34)	(12)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	3	6	(40)
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 5)	19	178	38	214
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(4)	(4)	(9)	(12)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(33)	33	(33)	70
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	(9)	9	(19)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	9	(18)	4	(47)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(2)	5	(1)	13
Participations ne donnant pas le contrôle	(26)	54	(11)	(40)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	(14)	4	12
Total des éléments qui pourraient être reclassés	224	(240)	201	(12)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net				
Profits (pertes) latents sur les actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(249)	—	(321)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	64	—	83	—
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	90	(9)	258	(66)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(24)	4	(70)	19
Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	1	(21)	5
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	—	6	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(125)	(4)	(65)	(43)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	99	(244)	136	(55)
Bénéfice global	1 137 \$	287 \$	2 166 \$	1 103 \$

Bilans consolidés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 582 \$	7 742 \$
Obligations (note 5)	156 349	157 051
Prêts hypothécaires (note 5)	38 355	38 414
Actions (note 5)	17 420	15 733
Immeubles de placement (note 5)	7 910	7 870
	228 616	226 810
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 9)	1 315	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 9)	17 180	17 332
Actifs détenus en vue de la vente (note 3)	—	4 467
Goodwill	11 377	11 249
Immobilisations incorporelles	4 532	4 484
Instruments financiers dérivés	1 911	2 219
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	747	731
Immobilisations corporelles	328	335
Débiteurs et intérêts à recevoir	5 290	4 863
Autres actifs	15 808	14 483
Impôt exigible	296	260
Actifs d'impôt différé	1 931	1 848
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 10)	460 231	422 956
Total de l'actif	749 562 \$	713 230 \$
Passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 9)	145 282 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	87 070	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 9)	731	648
Passifs détenus en vue de la vente (note 3)	—	2 407
Débiteures et autres instruments d'emprunt	9 142	9 046
Instruments financiers dérivés	1 686	1 288
Créditeurs	2 667	3 216
Autres passifs	10 965	9 587
Impôt exigible	203	137
Passifs d'impôt différé	715	787
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	62 473	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	397 758	362 654
Total du passif	718 692	683 379
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 945	2 847
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	69	168
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social		
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720
Actions ordinaires (note 11)	6 024	6 000
Surplus cumulé	16 381	15 492
Cumul des autres éléments de bénéfice global	1 026	890
Surplus d'apport	205	234
Total des capitaux propres	30 870	29 851
Total du passif et des capitaux propres	749 562 \$	713 230 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023 ¹
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	2 412 \$	1 221 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(375)	(248)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	(424)	1 619
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 360)	(3 066)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	72	85
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	551	522
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(110)	(299)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 249	(904)
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	21 226	20 182
Achats de placements de portefeuille	(19 162)	(17 223)
Autres	(291)	663
	1 788	2 552
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	31	71
Actions ordinaires achetées et annulées	(48)	(94)
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	—	(735)
Diminution de la marge de crédit des filiales	(60)	(468)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 035)	(969)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(65)	(65)
	(1 177)	(2 260)
Activités d'investissement		
Incidence de la vente d'activités abandonnées	(211)	—
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(108)	(85)
	(319)	(85)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	173	(68)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	465	139
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées au début de l'exercice	8 117	7 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	8 582 \$	7 429 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période	—	258
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	8 582 \$	7 171 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	3 816 \$	3 636 \$
Intérêts versés	154	216
Dividendes reçus	262	205

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba), Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et Empower Annuity Insurance Company of America (Empower).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 30 juin 2024 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 6 août 2024.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2023.

Les états financiers de la compagnie au 30 juin 2024 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023.

Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18, <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net.</p> <p>IFRS 18 obligera les sociétés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Vente de Putnam US Holdings I, LLC (Putnam Investments)

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 \$ US sur une période de cinq à sept ans. La compagnie a conservé sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), un gestionnaire quantitatif d'actifs, ainsi que certains actifs, y compris des actifs d'impôt différé, liés à Putnam Investments. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions ordinaires de Franklin Templeton et détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

Dans les états financiers de 2023, le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments étaient classés en tant qu'activités abandonnées au sein de l'exploitation américaine, et les actifs et les passifs connexes étaient classés comme détenus en vue de la vente. L'information financière relative à la vente des activités abandonnées est présentée ci-dessous et reflète la juste valeur estimative totale de la contrepartie de 1 909 \$. Les résultats pour le semestre clos le 30 juin 2024 comprennent des coûts de clôture de 115 \$ ainsi que des ajustements finaux à la valeur comptable, ce qui a donné lieu à un profit net à la vente après impôt de 44 \$.

Détails de la vente de Putnam Investments

	1 ^{er} janvier 2024
Contrepartie reçue ou à recevoir	
Juste valeur des actions ordinaires de Franklin Templeton (29,79 \$ US par action)	1 321 \$
Trésorerie nette et autres contreparties différées et éventuelles	588
Participation ne donnant pas le contrôle dans la vente de Putnam Investments	(123)
Total du produit net à la cession de Putnam Investments	1 786 \$
Valeur comptable nette des actifs nets vendus	
Valeur comptable	2 010 \$
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger	(211)
Valeur comptable nette des activités abandonnées	1 799 \$
	(13) \$
Économie d'impôt	57
Profit net à la vente après impôt	44 \$

b) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie d'achat totale de 585 \$. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 30 juin 2024.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie	31 \$
Immobilisations corporelles	6
Débiteurs	33
Autres actifs	273
Impôt exigible	1
Goodwill	583
Total des actifs acquis et du goodwill	927 \$

Passifs repris

Créditeurs	55 \$
Autres passifs	274
Impôt exigible	1
Passifs d'impôt différé	12
Total des passifs repris	342 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 30 juin 2024 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. Au 30 juin 2024, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet d'une détermination et d'une évaluation distinctes dans les actifs de la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront finalisées d'ici le quatrième trimestre de 2024.

Par conséquent, le goodwill d'un montant de 583 \$ au 30 juin 2024, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures.

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et qui sont comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relutif sur le bénéfice. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

c) Acquisition de Value Partners

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée au 30 juin 2024, et le montant initial de 119 \$ attribué au goodwill à la date de l'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront finalisées d'ici le troisième trimestre de 2024.

d) Relation stratégique avec Power Sustainable

Le 6 mai 2024, la compagnie a annoncé qu'elle avait accepté d'établir un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire de placements axé sur les solutions climatiques et une filiale de Power Corporation. Dans le cadre de la transaction, la compagnie est devenue un actionnaire minoritaire de Power Sustainable, avec une participation entièrement diluée légèrement inférieure à 20 %, et elle a convenu d'investir dans certains fonds ciblés par les stratégies d'investissement de Power Sustainable dans l'avenir. Power Corporation demeure l'actionnaire de contrôle de Power Sustainable. Puisque Power Sustainable est une partie liée, le Comité de révision de la compagnie a examiné et approuvé la transaction. L'investissement dans Power Sustainable n'est pas significatif pour la compagnie.

4. Charges de restructuration et d'intégration

a) Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

La compagnie a comptabilisé des provisions pour restructuration de néant et de 23 \$ au sein de l'exploitation canadienne pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (21 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 2 \$ au titre du compte de participation pour le semestre clos le 30 juin 2024). La restructuration a trait au transfert de certaines fonctions liées à l'exploitation des technologies de l'information à un fournisseur externe dans le cadre d'une entente de services gérés. Au 30 juin 2024, le solde de la provision comptabilisée par la compagnie dans les autres passifs relativement à cette restructuration était de 20 \$. La compagnie s'attend à utiliser une importante part de ces montants en 2024.

b) Restructuration et intégration d'Empower

La compagnie a comptabilisé des provisions pour restructuration de 12 \$ et de 29 \$ au sein de l'exploitation américaine pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (5 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). La restructuration est principalement attribuable aux réductions de l'effectif et à d'autres coûts de sortie liés à l'acquisition des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company et de Prudential Financial, Inc. (Prudential) par la compagnie. Au 30 juin 2024, le solde de la provision comptabilisée par la compagnie dans les autres passifs relativement à cette restructuration était de 19 \$ (7 \$ au 31 décembre 2023). La compagnie s'attend à déboursier une importante part de ces montants au cours de l'exercice. La compagnie ne prévoit pas engager de charge de restructuration et d'intégration supplémentaire relativement à l'acquisition de Prudential au cours de l'exercice.

La compagnie a comptabilisé des coûts d'intégration de 15 \$ et de 43 \$ dans les états consolidés du résultat net pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement (23 \$ et 49 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, respectivement).

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) – désignation	142 726 \$	142 726 \$	143 506 \$	143 506 \$
JVRN – obligatoire	1 589	1 589	1 795	1 795
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	12 034	12 034	11 750	11 750
	156 349	156 349	157 051	157 051
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	28 846	28 846	29 211	29 211
JVRN – obligatoire	4 430	4 430	4 203	4 203
JVAERG	578	578	578	578
Coût amorti	4 501	3 961	4 422	3 923
	38 355	37 815	38 414	37 915
Actions				
JVRN – obligatoire	15 482	15 482	14 890	14 890
JVAERG – désignation ¹	966	966	—	—
Méthode de la mise en équivalence	972	917	843	777
	17 420	17 365	15 733	15 667
Immeubles de placement	7 910	7 910	7 870	7 870
Total	220 034 \$	219 439 \$	219 068 \$	218 503 \$

¹ Représente les actions ordinaires de Franklin Templeton reçues à la vente de Putnam Investments.

b) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Pour le trimestre clos le 30 juin 2024						
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 764 \$	374 \$	167 \$	127 \$	90 \$	2 522 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(19)	—	—	—	—	(19)
Profits à la décomptabilisation des actifs au coût amorti	—	1	—	—	—	1
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	2	—	—	—	2
Autres produits (charges)	—	—	—	(48)	(49)	(97)
	1 745	377	167	79	41	2 409
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(1 060)	187	—	—	191	(682)
JVRN – obligatoire	(5)	(75)	(80)	—	—	(160)
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(22)	—	(22)
	(1 065)	112	(80)	(22)	191	(864)
Total	680 \$	489 \$	87 \$	57 \$	232 \$	1 545 \$
Pour le trimestre clos le 30 juin 2023						
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 696 \$	352 \$	138 \$	131 \$	5 \$	2 322 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(178)	—	—	—	—	(178)
Profits à la décomptabilisation des actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
(Charge) recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	1	—	—	—	—
Autres produits (charges)	—	—	—	(53)	(38)	(91)
	1 517	361	138	78	(33)	2 061
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(2 337)	(392)	—	—	216	(2 513)
JVRN – obligatoire	—	(189)	106	—	—	(83)
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(72)	—	(72)
	(2 337)	(581)	106	(72)	216	(2 668)
Total	(820) \$	(220) \$	244 \$	6 \$	183 \$	(607) \$
Pour le semestre clos le 30 juin 2024						
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 423 \$	747 \$	333 \$	251 \$	221 \$	4 975 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(38)	—	—	—	—	(38)
Profits à la décomptabilisation des actifs au coût amorti	—	1	—	—	—	1
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	4	—	—	—	4
Autres produits (charges)	—	—	—	(94)	(99)	(193)
	3 385	752	333	157	122	4 749
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(2 634)	117	—	—	(114)	(2 631)
JVRN – obligatoire	(3)	(35)	508	—	—	470
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(88)	—	(88)
	(2 637)	82	508	(88)	(114)	(2 249)
Total	748 \$	834 \$	841 \$	69 \$	8 \$	2 500 \$

Pour le semestre clos le 30 juin 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 276 \$	697 \$	244 \$	251 \$	81 \$	4 549 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(214)	—	—	—	—	(214)
Profits à la décomptabilisation des actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
(Charge) recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	2	—	—	—	1
Autres produits (charges)	—	—	—	(99)	(83)	(182)
	3 061	707	244	152	(2)	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	512	(33)	—	—	341	820
JVRN – obligatoire	—	(100)	396	—	—	296
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(212)	—	(212)
	512	(133)	396	(212)	341	904
Total	3 573 \$	574 \$	640 \$	(60) \$	339 \$	5 066 \$

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

6. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de gestion des risques de la compagnie n'a essentiellement pas changé par rapport à celle décrite dans le rapport annuel de 2023 de la compagnie. Certains risques sont décrits ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

i) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ii) Pertes de crédit attendues

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la JVRN et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux placements à revenu fixe à la JVAERG et au coût amorti. Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 35 \$ au 30 juin 2024, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1, une tranche de 27 \$ dans la phase 2 et une tranche de 4 \$ dans la phase 3 (37 \$ au 31 décembre 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1, une tranche de 29 \$ dans la phase 2 et une tranche de 4 \$ dans la phase 3).

iii) Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis.

Une perte de 40 \$ est incluse dans les états consolidés du résultat net pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 relativement à des incidents de crédit importants liés aux actifs désignés à la JVRN; elle consiste en une perte liée à la juste valeur de 24 \$ comprise dans les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN et une perte de 16 \$ comprise dans la variation des passifs au titre des contrats d'investissement.

Des pertes de 13 \$ et de 17 \$ sont incluses dans les états consolidés du résultat net pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, respectivement, relativement à des incidents de crédit importants liés aux actifs désignés à la JVRN; elles consistent en des pertes liées à la juste valeur comprises dans les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires en vertu d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation de titres de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires au Royaume-Uni comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	125 \$	(150) \$	175 \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	100	(150)	150	(225)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, arrondie à 25 \$ près, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale.

Variation des écarts de crédit

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	225 \$	(275) \$	300 \$	(375) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	275	(350)	350	(450)

L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la marge sur services contractuels (MSC). Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et détient actuellement environ 31 600 000 actions ordinaires de Franklin Templeton qu'elle a reçues à titre de contrepartie partielle, lesquelles sont classées à la JVAERG. La compagnie détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	30 juin 2024 ¹				31 décembre 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	125 \$	50 \$	(50) \$	(125) \$	225 \$	100 \$	(100) \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	575	275	(275)	(575)	525	250	(250)	(525)

¹ L'incidence nette de la vente de Putnam Investments et de la réception d'actions ordinaires de Franklin Templeton est reflétée dans les valeurs au 30 juin 2024 présentées dans le tableau ci-dessus. Les actions ordinaires de Franklin Templeton sont évaluées à la JVAERG et, par conséquent, les profits et les pertes latents n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires. L'incidence après impôt sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires relativement aux actions ordinaires de Franklin Templeton est d'environ 75 \$ pour chaque tranche de 10 % de la variation de la valeur des actions ordinaires.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	30 juin 2024				31 décembre 2023			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	425 \$	200 \$	(225) \$	(450) \$	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	450	225	(225)	(475)	450	225	(225)	(450)

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	30 juin 2024				31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 582 \$	— \$	— \$	8 582 \$	7 742 \$	— \$	— \$	7 742 \$
Actifs financiers à la JVRN								
Obligations	—	144 138	177	144 315	—	145 049	252	145 301
Prêts hypothécaires	—	28 846	4 430	33 276	—	29 211	4 203	33 414
Actions	10 595	307	4 580	15 482	10 863	218	3 809	14 890
Total des actifs financiers à la JVRN	10 595	173 291	9 187	193 073	10 863	174 478	8 264	193 605
Actifs financiers à la JVAERG								
Obligations	—	12 034	—	12 034	—	11 750	—	11 750
Prêts hypothécaires	—	578	—	578	—	578	—	578
Actions	966	—	—	966	—	—	—	—
Total des actifs financiers à la JVAERG	966	12 612	—	13 578	—	12 328	—	12 328
Immeubles de placement	—	—	7 910	7 910	—	—	7 870	7 870
Dérivés ¹	2	1 909	—	1 911	1	2 218	—	2 219
Actifs détenus en vue de la vente ²	—	—	—	—	614	1 006	907	2 527
Autres actifs :								
Actifs du compte de négociation	239	3 444	—	3 683	242	2 796	—	3 038
Autres ³	—	161	—	161	—	443	—	443
Total des actifs évalués à la juste valeur	20 384 \$	191 417 \$	17 097 \$	228 898 \$	19 462 \$	193 269 \$	17 041 \$	229 772 \$
Passifs évalués à la juste valeur								
Dérivés ⁴	1 \$	1 685 \$	— \$	1 686 \$	5 \$	1 283 \$	— \$	1 288 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	87 070	—	87 070	—	88 919	—	88 919
Autres passifs	—	161	—	161	—	443	—	443
Total des passifs évalués à la juste valeur	1 \$	88 916 \$	— \$	88 917 \$	5 \$	90 645 \$	— \$	90 650 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 964 \$ reçues de contreparties au 30 juin 2024 (1 346 \$ au 31 décembre 2023).

² Au 31 décembre 2023, les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants de 375 \$, de 46 \$ et de 2 106 \$ au titre de la trésorerie, des actions et des actifs du compte de négociation, respectivement.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 1 014 \$ données à des contreparties au 30 juin 2024 (247 \$ au 31 décembre 2023).

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période close le 30 juin 2024 et de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024							
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	— \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	—	71	154	(88)	—	—	137
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	60	39	95	—	—	194
Achats	23	—	738	138	—	—	899
Vente d'activités abandonnées	—	—	—	—	—	(907)	(907)
Émissions	—	195	—	—	—	—	195
Ventes	(27)	—	(160)	(96)	—	—	(283)
Règlements	—	(99)	—	—	—	—	(99)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	(9)	—	—	(9)
Autres	—	—	—	—	—	—	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	(71)	—	—	—	—	—	(71)
Solde à la fin de la période	177 \$	4 430 \$	4 580 \$	7 910 \$	— \$	— \$	17 097 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans le résultat net tiré des placements	— \$	71 \$	154 \$	(88) \$	— \$	— \$	137 \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 30 juin 2024	— \$	69 \$	154 \$	(89) \$	— \$	— \$	134 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023							
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	— \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	6	345	148	(507)	(12)	25	5
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	52	(12)	53	—	(14)	79
Achats	68	—	948	191	23	12	1 242
Émissions	—	569	—	—	—	—	569
Ventes	(17)	—	(304)	(211)	—	(67)	(599)
Règlements	—	(134)	—	—	—	—	(134)
Autres ²	—	—	—	—	(951)	951	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	— \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	6 \$	345 \$	148 \$	(507) \$	(12) \$	25 \$	5 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2023	6 \$	334 \$	148 \$	(499) \$	— \$	25 \$	14 \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Représente les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 3).

³ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

⁴ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,2 % à 12,9 % Fourchette de 4,3 % à 8,0 % Moyenne pondérée de 4,6 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,6 % à 6,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

b) Actifs (passifs) au titre des contrats de réassurance détenus

		30 juin 2024				
		Non évalués en vertu de la MRP				
		Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	MRP	Total
Actif		15 919 \$	704 \$	427 \$	130 \$	17 180 \$
Passif		(2 271)	971	635	(66)	(731)
		13 648 \$	1 675 \$	1 062 \$	64 \$	16 449 \$

		31 décembre 2023				
		Non évalués en vertu de la MRP				
		Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	MRP	Total
Actif		16 181 \$	866 \$	163 \$	122 \$	17 332 \$
Passif		(2 419)	863	950	(42)	(648)
		13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	80 \$	16 684 \$

c) Taux d'actualisation

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

30 juin 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,7 %	4,6 %	4,6 %	4,6 %	4,5 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,2 %	5,2 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	6,0 %	5,2 %	5,3 %	5,7 %	5,4 %	5,1 %
	Limite supérieure	6,4 %	5,7 %	5,7 %	6,1 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	3,5 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	3,4 %	4,4 %
	Limite supérieure	4,7 %	4,0 %	4,1 %	4,3 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	5,1 %	4,5 %	4,7 %	5,2 %	5,2 %	4,2 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,4 %	5,6 %	6,2 %	6,1 %	5,1 %

31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux final qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

10. Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 920 \$	15 024 \$
Obligations	73 061	72 111
Prêts hypothécaires	2 048	2 022
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	141 481	130 415
Fonds communs de placement	205 791	188 549
Immeubles de placement	11 646	12 071
	448 947	420 192
Produits à recevoir	876	832
Autres actifs (passifs)	1 465	(4 138)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	8 943	6 070
Total¹	460 231 \$	422 956 \$

¹ Au 30 juin 2024, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 64 444 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (64 097 \$ au 31 décembre 2023). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 130 \$, des obligations de 10 646 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 18 \$, des fonds communs de placement de 53 592 \$, des produits à recevoir de 86 \$ et d'autres passifs de (28) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023 ¹
Solde au début de l'exercice	422 956 \$	387 882 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	21 319	20 492
Produits nets tirés des placements	2 348	1 982
Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements, montant net	5 533	696
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	20 789	24 243
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	7 276	(3 063)
Retraits des titulaires de polices	(22 855)	(20 509)
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	(21)	39
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	—	2
Virement du (vers le) fonds général, montant net	13	40
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	2 873	(1 188)
Total	37 275	22 734
Solde à la fin de la période	460 231 \$	410 616 \$

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

c) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	30 juin 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	331 410 \$	112 901 \$	13 582 \$	457 893 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 2 338 \$ au titre des autres actifs, déduction faite des autres passifs.

	31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	299 451 \$	113 199 \$	13 792 \$	426 442 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 486 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 149 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (56 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2023), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Solde au début de l'exercice	13 792 \$	14 455 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(416)	(1 073)
Achats	441	795
Ventes	(315)	(445)
Transferts vers le niveau 3	97	350
Transferts hors du niveau 3	(17)	(290)
Solde à la fin de la période	13 582 \$	13 792 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

11. Capital social

Actions ordinaires

	Pour les semestres clos les 30 juin			
	2024		2023	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	932 427 987	6 000 \$	931 853 110	5 791 \$
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	868 866	31	1 953 151	71
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 157 085)	(48)	(2 519 200)	(94)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	41	—	78
Solde à la fin de la période	932 139 768	6 024 \$	931 287 061	5 846 \$

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, 868 866 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 31 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 2 \$ transféré lors de l'exercice (1 953 151 actions au cours du semestre clos le 30 juin 2023, pour une valeur comptable de 71 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 8 \$ transféré lors de l'exercice).

Le 25 janvier 2024, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 29 janvier 2024 et se terminera le 28 janvier 2025.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la compagnie a racheté, puis annulé, 1 157 085 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 48 \$ (2 519 200 actions ordinaires au coût de 94 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2023 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 41 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé pour le semestre clos le 30 juin 2024 (78 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2023 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

12. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	1 038 \$	602 \$	2 101 \$	1 248 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(33)	(33)	(65)	(65)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 005 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 005 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$
Nombre d'actions ordinaires				
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	932 504 449	931 201 149	932 615 570	931 606 252
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	2 281 108	1 891 728	2 624 643	1 355 395
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	934 785 557	933 092 877	935 240 213	932 961 647
Bénéfice de base par action ordinaire	1,08 \$	0,53 \$	2,11 \$	1,17 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	1,08 \$	0,53 \$	2,10 \$	1,17 \$
Bénéfice de base par action ordinaire lié aux activités poursuivies	1,08 \$	0,61 \$	2,18 \$	1,27 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies	1,08 \$	0,61 \$	2,18 \$	1,27 \$
Dividendes par action ordinaire	0,555 \$	0,520 \$	1,110 \$	1,040 \$

13. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capital de première catégorie	19 478 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 168	5 223
Total du capital disponible	24 646	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 166	5 406
Total des ressources en capital	29 812 \$	28 914 \$
Capital requis	22 852 \$	22 525 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	130 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

14. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Impôt exigible	225 \$	163 \$	422 \$	337 \$
Impôt différé	4	(107)	(24)	(251)
Total de la charge d'impôt	229 \$	56 \$	398 \$	86 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Dans le cadre de la réforme fiscale internationale au titre du Pilier Deux, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté par tous les principaux pays dans lesquels la compagnie exerce ses activités, à l'exception des États-Unis. Le 20 juin 2024, le Canada a adopté une loi sur l'IMM qui s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la compagnie exerce des activités importantes, notamment la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient déjà adopté des lois sur l'IMM, qui prennent aussi effet le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'IMM s'applique à ses activités à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 \$ relativement à l'IMM, qui est essentiellement liée à ses activités à la Barbade et en Irlande. Cette charge comprend un montant de 34 \$, appliqué rétroactivement pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre, qui concerne principalement la Barbade, où l'IMM dépendait de l'adoption de cette loi par le Canada.

La compagnie a appliqué l'exception temporaire obligatoire prévue par IAS 12, *Impôts sur le résultat*, relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet découlant de l'IMM.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif global était de 17,4 %, comparativement à 8,2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 juin 2024 a été supérieur à celui pour le trimestre clos le 30 juin 2023, principalement en raison de l'IMM et de la répartition des bénéfices parmi les territoires. L'IMM a donné lieu à une hausse de 4,7 % du taux d'imposition effectif, ce qui comprend le montant susmentionné pour le premier trimestre de 2024 relatif au taux de 2,6 %.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif global était de 15,5 %, comparativement à 6,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2024 a été supérieur à celui pour le semestre clos le 30 juin 2023, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de l'IMM. L'IMM a donné lieu à une hausse de 2,6 % du taux d'imposition effectif.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 19,4 %, comparativement à 12,0 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 17,3 %, comparativement à 9,2 % pour le semestre clos le 30 juin 2023.

15. Information sectorielle

a) Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 377 \$	59 \$	1 618 \$	1 219 \$	— \$	5 273 \$
Produits nets tirés des placements ²	900	985	404	107	13	2 409
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	35	(96)	(630)	(180)	7	(864)
	3 312	948	1 392	1 146	20	6 818
Honoraires et autres produits ³	474	1 099	217	4	—	1 794
	3 786	2 047	1 609	1 150	20	8 612
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 598)	(48)	(1 387)	(1 024)	—	(4 057)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(358)	(8)	(17)	(2)	—	(385)
	(1 956)	(56)	(1 404)	(1 026)	—	(4 442)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(751)	(5)	441	106	—	(209)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	4	(21)	(98)	1	—	(114)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(41)	(534)	—	2	—	(573)
	(788)	(560)	343	109	—	(896)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	427	—	19	—	—	446
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(427)	—	(19)	—	—	(446)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(517)	(943)	(250)	(11)	(8)	(1 729)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(31)	(57)	(14)	(1)	—	(103)
Coûts de financement	(34)	(56)	(10)	(1)	—	(101)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(27)	—	—	—	(27)
	460	348	274	220	12	1 314
Bénéfice avant impôt	460	348	274	220	12	1 314
Impôt sur le résultat	73	76	56	58	(34)	229
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	387	272	218	162	46	1 085
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	47	—	—	—	—	47
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	340	272	218	162	46	1 038
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	5	—	—	33
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital	312	272	213	162	46	1 005
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	335	274	201	155	40	1 005
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	—	—	—	—	—
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	335 \$	274 \$	201 \$	155 \$	40 \$	1 005 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Notes annexes résumées (non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 339 \$	56 \$	1 492 \$	1 194 \$	— \$	5 081 \$
Produits nets tirés des placements ²	750	952	194	157	8	2 061
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	(447)	(972)	(1 171)	(79)	1	(2 668)
	2 642	36	515	1 272	9	4 474
Honoraires et autres produits ³	341	921	200	4	—	1 466
	2 983	957	715	1 276	9	5 940
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 649)	(43)	(1 286)	(985)	—	(3 963)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(336)	2	(74)	(7)	—	(415)
	(1 985)	(41)	(1 360)	(992)	—	(4 378)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(397)	45	1 056	(73)	—	631
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	4	(2)	(8)	—	—	(6)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(13)	293	(1)	7	—	286
	(406)	336	1 047	(66)	—	911
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	545	—	369	—	—	914
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(545)	—	(369)	—	—	(914)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(352)	(936)	(255)	(14)	(14)	(1 571)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(26)	(52)	(18)	—	(1)	(97)
Coûts de financement	(34)	(59)	(11)	—	—	(104)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(28)	9	—	—	(19)
Bénéfice (perte) avant impôt	180	177	127	204	(6)	682
Impôt sur le résultat	4	17	8	28	(1)	56
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	176	160	119	176	(5)	626
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
	23	1	—	—	—	24
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées						
	153	159	119	176	(5)	602
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	5	—	—	33
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital						
	125	159	114	176	(5)	569
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies						
	148	161	102	169	(11)	569
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(71)	—	—	—	(71)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires						
	148 \$	90 \$	102 \$	169 \$	(11) \$	498 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Pour le semestre clos le 30 juin 2024

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	4 783 \$	118 \$	3 203 \$	2 419 \$	— \$	10 523 \$
Produits nets tirés des placements ²	1 775	2 003	749	207	15	4 749
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	(496)	(570)	(923)	(273)	13	(2 249)
	6 062	1 551	3 029	2 353	28	13 023
Honoraires et autres produits ³	934	2 100	425	7	—	3 466
	6 996	3 651	3 454	2 360	28	16 489
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 273)	(97)	(2 748)	(2 006)	—	(8 124)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(697)	(16)	(48)	(10)	—	(771)
	(3 970)	(113)	(2 796)	(2 016)	—	(8 895)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(875)	(5)	524	174	—	(182)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(11)	(21)	(133)	—	—	(165)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(61)	(692)	1	8	—	(744)
	(947)	(718)	392	182	—	(1 091)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	2 299	—	620	—	—	2 919
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(2 299)	—	(620)	—	—	(2 919)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(995)	(1 918)	(488)	(21)	(10)	(3 432)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(59)	(113)	(29)	(1)	(1)	(203)
Coûts de financement	(68)	(111)	(20)	(2)	—	(201)
Charges de restructuration et d'intégration	(23)	(72)	—	—	—	(95)
Bénéfice avant impôt	934	606	513	502	17	2 572
Impôt sur le résultat	163	103	92	73	(33)	398
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	771	503	421	429	50	2 174
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	73	—	—	—	—	73
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	698	503	421	429	50	2 101
Dividendes sur actions privilégiées	56	—	9	—	—	65
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital	642	503	412	429	50	2 036
Incidence de la répartition du capital	46	4	(24)	(14)	(12)	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	688	507	388	415	38	2 036
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(115)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	44	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	688 \$	436 \$	388 \$	415 \$	38 \$	1 965 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Notes annexes résumées (non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	4 696 \$	117 \$	2 964 \$	2 341 \$	— \$	10 118 \$
Produits nets tirés des placements ²	1 507	1 948	487	209	11	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	1 104	403	(702)	104	(5)	904
	7 307	2 468	2 749	2 654	6	15 184
Honoraires et autres produits ³	666	1 808	386	6	—	2 866
	7 973	4 276	3 135	2 660	6	18 050
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 331)	(89)	(2 567)	(1 971)	—	(7 958)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(670)	4	(83)	(8)	—	(757)
	(4 001)	(85)	(2 650)	(1 979)	—	(8 715)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(2 711)	(143)	164	(249)	—	(2 939)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	21	(4)	65	5	—	87
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(47)	(1 532)	(2)	(15)	—	(1 596)
	(2 737)	(1 679)	227	(259)	—	(4 448)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	1 817	—	818	—	—	2 635
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 817)	—	(818)	—	—	(2 635)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(687)	(1 879)	(488)	(26)	(20)	(3 100)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(51)	(100)	(34)	(1)	(1)	(187)
Coûts de financement	(68)	(124)	(25)	(1)	(1)	(219)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(54)	9	—	—	(45)
Bénéfice (perte) avant impôt	429	355	174	394	(16)	1 336
Impôt sur le résultat	37	27	(1)	27	(4)	86
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	392	328	175	367	(12)	1 250
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
	1	1	—	—	—	2
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées						
	391	327	175	367	(12)	1 248
Dividendes sur actions privilégiées	56	—	9	—	—	65
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital						
	335	327	166	367	(12)	1 183
Incidence de la répartition du capital	46	4	(24)	(14)	(12)	—
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies						
	381	331	142	353	(24)	1 183
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(90)	—	—	—	(90)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires						
	381 \$	241 \$	142 \$	353 \$	(24) \$	1 093 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Produits				
États-Unis	268 \$	311 \$	602 \$	705 \$
Royaume-Uni	476	447	907	938
Japon	(85)	9	(79)	167
Autres	491	509	930	850
Total des produits	1 150 \$	1 276 \$	2 360 \$	2 660 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	30 juin 2024				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	91 309 \$	86 053 \$	42 588 \$	8 666 \$	228 616 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	452	321	352	190	1 315
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 131	12 318	3 602	129	17 180
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 565	6 292	3 052	—	15 909
Autres actifs	5 577	16 991	3 705	38	26 311
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	107 067	197 875	155 289	—	460 231
Total	212 101 \$	319 850 \$	208 588 \$	9 023 \$	749 562 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	82 017 \$	18 135 \$	40 136 \$	4 994 \$	145 282 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 824	82 240	345	661	87 070
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	205	155	343	28	731
Autres passifs	8 527	12 846	3 132	873	25 378
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	33 884	13 514	15 075	—	62 473
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	73 183	184 361	140 214	—	397 758
Total	201 640 \$	311 251 \$	199 245 \$	6 556 \$	718 692 \$

31 décembre 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Actifs détenus en vue de la vente	—	4 467	—	—	4 467
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total	203 784 \$	305 829 \$	194 529 \$	9 088 \$	713 230 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	81 455 \$	18 079 \$	39 390 \$	5 464 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 931	83 966	341	681	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	208	163	250	27	648
Passifs détenus en vue de la vente	—	2 407	—	—	2 407
Autres passifs	7 153	12 804	3 408	696	24 061
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 997	12 892	14 413	—	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	68 253	166 878	127 523	—	362 654
Total	193 997 \$	297 189 \$	185 325 \$	6 868 \$	683 379 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
États-Unis	4 568 \$	4 334 \$
Royaume-Uni	1 406	1 350
Japon	2 795	3 047
Autres	254	357
Total de l'actif	9 023 \$	9 088 \$

c) MSC

Pour le semestre clos le 30 juin 2024								
Sans participation (excluant les fonds distincts)								
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(67)	(2)	(135)	(76)	(280)	(202)	(77)	(559)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	20	—	171	18	209	87	56	352
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(5)	—	(49)	(27)	(81)	143	354	416
Incidence des fluctuations des taux de change	17	—	37	20	74	(8)	—	66
	—	1	58	22	81	9	8	98
MSC à la fin de l'exercice	1 124 \$	23 \$	3 337 \$	1 702 \$	6 186 \$	3 327 \$	3 495 \$	13 008 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023								
Sans participation (excluant les fonds distincts)								
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	41	—	284	49	374	181	111	666
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(40)	(12)	325	—	273	(37)	(490)	(254)
Incidence des fluctuations des taux de change	37	—	49	37	123	16	—	139
	—	(1)	60	17	76	11	(4)	83
MSC à la fin de l'exercice	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

GREAT-WEST
LIFECO INC.

greatwestlifeco.com

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Membre du groupe de sociétés de Power Corporation^{MC}